

Jean Baptiste fils de nicolas Garnison & Genevieve sa femme ne le 22<sup>me</sup> may 1667 a 8 heures du matin par la sage femme, a receu cejourd'hui le 28<sup>me</sup> may 1667 six ans sixante neuf les ceremonies du bapteme son parrain Jean le Boue, la maraine Marie le fleur tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Denis fille de Jacques Bordier et de Marie Grimperet sa femme ne a huit heures du soir a este baptisee ce 28<sup>me</sup> may 1667 son parrain Denis le Bon Marguiller, la maraine Marie le Boue, tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Marie fille de Jacques Bordier et de Marie Grimperet sa femme cejourd'hui a huit heures du soir a este baptisee apres recevoir les ceremonies du bapteme ayant este baptisee a la maison par la sage femme, son parrain Gilles Bordier la maraine Margueritte Bordier tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Jeanne fille de Paul Huruy et de Jeanne Simon a este baptisee cejourd'hui a huit heures du matin son parrain Nicolas Robet la maraine Suzanne pruviller, et sa maraine Suzanne les deux de la maison du bapteme ont est Sulpius sur la sœur qui a est nommee Elizabeth Huruy favez son parrain de cette paroisse Charles Clairin de cette paroisse la maraine Elizabeth Huruy de Sorois aussi de cette paroisse. / le 22<sup>me</sup> may 1667 D. De Roghes vicair.

Elizabeth fille de Jean Jacquemart et de Jeanne Boudier a est baptisee cejourd'hui a huit heures apres son parrain Eusnar de Goran, la maraine Elizabeth Robet tous de cette paroisse. / le 22<sup>me</sup> may 1667 D. De Roghes vicair.

Jean fils de Jean Grimperet et de Michelle Boudier sa femme ne aujourd'hui a six heures du matin, a este baptise ce vingt sixieme May 1667. son parrain Jean Grimperet, la maraine Marie Boudier, tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Gilles fils de michel La Marche et de Marie Boyer sa femme ne le 30<sup>me</sup> may 1667 a 8 heures du matin a este baptise aujourd'hui deuxieme Juin 1667. son parrain Gilles Cinot, la maraine Margueritte la marie, tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Michel fils de michel Andelle et de Marie Marthe sa femme, ne le 29<sup>me</sup> may 1667 a 8 heures du matin, a este baptise le Mesme Jour dixieme Juin 1667. son parrain Jean De Roghes, la maraine Catherine des Nozes, tous deux de la paroisse St. Martin de Laussenois a Paris. / D. De Roghes vicair.

Margueritte fille de michel Huruy et de Marie sa femme ne hier a huit heures du soir a este baptisee cejourd'hui sixieme Juin 1667. son parrain Francois Grimperet, la maraine Margueritte Huruy, tous de cette paroisse. / D. De Roghes vicair.

Margueritte fille de guillaume Poitier et Marie Lesier sa femme, ne a sep heures du matin son parrain Louis Poitier la maraine Margueritte Haven a este baptisee a cinq heures du soir ce treizieme Jour du mois de Juin 1667, tous deux de cette paroisse. / Brunet prestre de Loratoire.

Jean fils de Jaques Lequid et de denyle Marcehal, sa femme ne a six heures du matin, a este baptise cejourd'hui ce dix huitieme Juin son parrain a est Jean Boncau de la maraine Marguerite Marcehal tous de cette paroisse. / De l'ello prestre de Lorat.

Charles fille de florent de grau et de Marie poquet sa femme ne a six heures du matin fut baptise cejourd'hui vingt sixieme Juin son parrain Charles Chobant de la maraine agnot polid tous de cette paroisse. / De l'ello prestre de Lorat.

Jouy fille de Claude bougay et de Marguerite martig sa femme ne a dix heures du matin fut baptise cejourd'hui vingt sixieme Juin son parrain Jouy bougay de la maraine sainte Martig tous de cette paroisse. / De l'ello prestre de Lorat.

Marie fille de Jan Olivier et de Magdelaine Bonneau sa femme, ne le 28<sup>me</sup> may 1667 a este baptise cejourd'hui treizieme Juin 1667. son parrain Antoine Olivier de cette paroisse, la maraine Marie Thierry de la paroisse de la Courneuve. / D. De Roghes vicair.

Guillaume fils de pierre boudier et de Denise Lohere sa femme nay d'heure matin a este baptise cejourd'hui septieme Juillet 1667. le parrain guillaume gaffe de la paroisse de St. Sulpius au faubourg St. Germain de Paris la maraine Catherine Lohere de cette paroisse ainsi que le pere mme de l'enfant. / Mistel Denis. Poursuive se

1569. 682 ju



Octobre 1669.

164

Marqueritte fille de Jan fremin et de Marqueritte du Corroy  
sa femme nee a une heure apres minuit a este baptisee cejourd'hui  
premier Octobre, son parain Charles Chebault M. D. E. chole, sa  
maraine Marqueritte Tartarin de La paroisse de St. Barthelomy  
a Paris, les autres de cette paroisse. / D. D. Rogghe vicair.

Guillaume filz d'Anthoine Boucault et de Marqueritte hene sa femme  
ne hier a trois heures du matin, a este baptisee cejourd'hui premier Octobre  
son parain Guill fremin, sa maraine Rose de Lejement tous de cette  
paroisse. / D. D. Rogghe vicair.

Marie madelaine fille de Claude bordier et de  
Marie le bouc sa femme nee hier a dix heures de soir  
a este baptisee ce jourd'hui troisieme doctobre son  
parain Claude bordier, sa maraine madelaine genet de  
la paroisse de la chapelle st denis, C. D. Moirmont

Marie anne ayant este trouuee a une des voix de Paris a cette  
paroisse le dernier septembre, a agee d'environ quatre mois, a este  
baptisee sous condition a cause qu'on ne luy a trouuee aucun billet  
qui fit mention de son baptisme. son parain Louis Bontemps de la  
paroisse de St. Germain a Paris, sa maraine anne le Blanc de la  
paroisse de St. Germain de Lauxerois. / D. D. Rogghe vicair

Marqueritte fille de Toussaint Poquet et de Marie Cheval sa femme nee  
le 4. au soir a este baptisee cejourd'hui sixieme doctobre 1669. son parain  
michel Bordier, sa maraine Marie Bonneau tous de  
cette paroisse. / D. D. Rogghe vicair.

Jacques de Claude de mars et de Marie le moine sa  
fame nee hier a deux heures apres midi a este baptisee ce  
jourd'hui neufieme doctobre son parain Jacques de mars de cette  
paroisse sa maraine Marie angelique de Bede de la paroisse de  
st. marcel de st. denis en france C. D. Moirmont

Etienne filz de Pierre grimperet et disabelle olain sa  
fame nee hier a trois heures apres midi a este baptisee ce  
jourd'hui dixieme doctobre son parain etienne Blancheteau  
sa maraine alfonce pin gar tout deux de cette paroisse  
C. D. Moirmont

Octobre 1669.

165

Louis filz de Christophe Bonneau et de Marie Pinguart sa femme ne hier  
a trois heures apres midy, a este baptisee cejourd'hui veisieme doctobre, son  
parain Louis Pinguart, sa maraine Denise Bonneau, tous de cette paroisse. /

Claude filz de Noel Roumain, et de Catherine Cuiot sa femme nee le 19.  
Octobre au soir, a este baptisee cejourd'hui vingtieme, son parain Claude  
Cuiot, sa maraine Blanche Roumain, tous de cette paroisse. /

Michel filz de Jan houbu et de Marie le fort sa femme ne hier a deux heures  
apres midy a este baptisee cejourd'hui vingt quatreieme doctobre son parain Michel  
Pinguart, sa maraine anne houbu tous de cette paroisse. /

D. D. Rogghe vicair.

Novembre 1669.

Michel filz de Jacques Bonnant et de Marie hebut sa femme nee  
le 1. de novembre 1669, a este baptisee cejourd'hui 3. dudit mois, son  
parain Michel Bonnant, sa maraine Marthe Bouve tous de cette  
paroisse. / D. D. Rogghe vicair.

Paquette fille de nicolas Bordier et de Paquette seret sa femme nee  
cejourd'hui neufieme novembre entre vuse heures et midy, a este  
baptisee ce jourd'hui 9. novembre 1669. son parain florent de brave  
sa maraine Bassienne Cheneliere tous de cette paroisse. /

D. D. Rogghe vicair.

Marie filz de Denis clot et de Claude de Mers sa femme nee le 15.  
de novembre a este baptisee cejourd'hui dix sept de novembre son parain  
Alexandre Grouy de la paroisse de St. Jacques de la Boursiere sa  
maraine Marie clot de cette paroisse.

Guillaume filz de Denis Lambin et de Marie  
Bordier ne aujourd'hui a 4 heures du matin  
a este baptisee ce mesme jour a 2. heures  
apres midy. Le parain Guillaume Bourdier  
La maraine Jeanne Bordier. Tous de cette  
paroisse. Jan ce dimanche 17. Novembre  
m L six cent soixante neuf. sa maraine  
ne s'ait pas escrite Guillaume bordier

Michel Denis Breve  
de L'oratoire.

Nicole fille de Jan Barais et de Jann Bunc la fe, née hier a cinq heures du soir, est baptisée a Soudhuy vingt et uniesme Novembre, son parain Louis Bontemps de la paroisse de St Pierre au burt a Paris, la Maraine Nicole Bequet de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair.

Catherine fille de Nicolas Grimprol et de Jeanne Bouz dien née aujourd'hui a quatre heures du matin a est baptisée ce mesme jour vingt cinqiesme novembre son parain Jan Barbo et la Maraine Maru Goray tout deux de cette paroisse. /

Anthoine filz d'Antoine de montantouil garde des gabelles du Roy et de francoise friotte la femme a est baptisé a Soudhuy vingt huitiesme novembre 1670. son parain Pierre friotte de la paroisse de St Paul a Paris, la Maraine Denise Coyer de cette paroisse. /

Decembre 1670.

Louis filz de Mathurin madiquier et de Marie le Co la femme, né a Soudhuy a une heure apres minuit, a est baptisé a dimanche premier de l'advent et de decembre 1670. son parain Louis Gannevon, la Maraine Marie le Sueur, tous de cette paroisse. /

Marie Anne fille de Pierre Marceau et de Anne fournier sa femme née auant hier a huit heures du soir, a est baptisée a Soudhuy quatriesme decembre 1670. son parain Pierre du Buquoy, la Maraine Marie le Bout, tous de cette paroisse. /

Pierre filz de Pierre Anny et de Marguerite Marschal la femme, né aujourd'hui a une heure avant midy, a est baptisé ce quinziesme decembre 1670. son parain Edward Marschal, la Maraine Marie Gascoin, tous de cette paroisse. /

Marie fille de Guillaume Sobes, et de Marie Blondel sa femme a est baptisée aujourd'hui et nasquit hier a six heures du soir son parain francoys d'Amugio la Maraine Dand et tout deux de cette paroisse. fait ce 16<sup>me</sup> decembre 1670.

Marguerite fille de Jan Bougeois et de Catherine Boudier sa femme née hier a trois heures apres midy, a est baptisée a Soudhuy dix septiesme decembre 1670. son parain Gilles Thierry, de la paroisse de la Courneufuy, la Maraine Marguerite Chemuier de cette paroisse. /

George filz de Jacques Dyon, et de Magdelaine Corand sa femme, né a quatre heures, a est baptisé ce dix septiesme decembre 1670. son parain George Phellegot M<sup>re</sup> de la maison ou peul pour luy en l'usage de France, la Maraine Nicole Corand, tous de cette paroisse. /

Marie Therese fille de Guillaume Bonnet et de Nicole Rouin, née avant hier a deux heures du soir a est baptisée a Soudhuy dix neufiesme de decembre 1670. son parain Jacques Bout, la Maraine Mad<sup>elle</sup> Marie Bevault, tous de cette paroisse. /

Louis filz de Gerard Grimpre, et de Marguerite Chapon sa femme, né auant hier a sept heures du soir a est baptisé a Soudhuy jour de Noël vingt cinqiesme de decembre 1670. son parain Louis Pinguart, la Maraine Jannne Blanchelebeau tous de cette paroisse. /

Marie fille de Pierre du bouquoy et de Catherine Gelliere sa femme née le quinziesme Janvier entre dix et onze heures et minuit a est baptisée a Soudhuy lephiesme du mesme mois 1670. son parain Pierre Bonillan, la Maraine Marie Ouvrier tous de cette paroisse.

Deniory pbr de Lovat.

Agnes fille de Guillaume Poquet et de Genevieve le fort sa femme née le 16<sup>me</sup> entre dix heures et minuit, a est baptisée a Soudhuy le 17<sup>me</sup> Janvier 1670. son parain Remond Boudier, la Maraine Agnes Poquet tous de cette paroisse. /

Jan filz d'Estienne Cuot et de Catherine Hebert sa fe, né hier au soir entre dix et dix heures, a est baptisé a Soudhuy vingt sixiesme Janvier 1670. son parain Jan Basseaux, la Maraine Anne Hebert tous de cette paroisse. /

fevrier 1670.

Adrien filz de Jan du Moustier et de michelle L'Escartillon sa femme né hier au soir a six heures a est baptisé a Soudhuy 2. fevrier jour de la purification de la St Vierge. 1670. son parain Adrien du moustier, la Maraine Renie Diot le parain de cette paroisse, la Maraine de la paroisse de la Courneufuy. /

Jan filz de Jan Duand et de Jannne felis sa femme, né le 1<sup>er</sup> de ce mois a huit heures du soir, a est baptisé a Soudhuy troisieme fevrier 1670. son parain George Artus, la Maraine Marguerite Roland, tous de cette paroisse.

D. De Rogghe pbr de Lovat.

Catherine fille de nicolas Fontaine, et de Marguerite Bardelle sa femme, née le 1<sup>er</sup> fevrier ayant est ondoyé ala maison par la sage femme auant de peul de mort, a veu aujourd'hui troisieme dudit mois les ceremonies du baptême, mil six cens septante. son parain Messire Jacques Albot Fontaine Religieux de l'ordre de St Benoist de Jerusalem est presentement au temple a Paris, la Maraine Catherine Jaquet de Bre noble paroisse de St Paul a Paris. /

D. De Rogghe pbr de Lovat vicair

269 <sup>fevrier 1640</sup>  
marie anne fille d'andry le noir & de marguerite ballein la  
femme nee le 4 da mois de fevrier entre & quatre cinq heures du  
soir a qu'on aujourd'uy 6<sup>me</sup> du mesme mois le baptisme par 1640  
son parain Jean meny la maraine anne bonilla & tous deux  
de cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Jeanne fille de San Catharine de Thone Martel la femme nee le 1<sup>er</sup>  
marche a l'acte baptise a Bourd'huy vingt troisieme fevrier 1640. son  
parain Pierre Chevon la maraine Jeanne Girard, tous deux la paroiſſe  
de Bonnouil. P. D. De Rogghe vicair.

Guillaume fils de Jean perillieu & de Françoise bouvaie la  
femme nee le 23 fevrier a 2 heures apres minuit a Bourd'huy  
aujourd'uy 29 du mesme mois le baptisme par 1640 son  
parain Guillaume Perrin de cette paroiſſe la maraine  
Françoise gregoire de la paroiſſe de Montmarre

Demi qny ptre eldovet

Mars 1640  
Marguerite fille de Gilles Boudier & de Reine Grimpe la femme nee  
hier a trois heures apres midy, a l'acte baptise a Bourd'huy sixieme  
Mars 1640. son parain Jacques Grimpe marchand a St Denis de la paroiſſe  
de St Michel du Charniv audit St Denis, la maraine Marguerite  
Grimpe de cette paroiſſe. P. D. De Rogghe vicair.

Agnes fille de marcil bonicaud & de Jeanne Langloide la  
femme nee le 8 mars entre 2 & 3 heures du matin a l'acte  
baptise a Bourd'huy 9<sup>me</sup> mars 1640 son parain nicolas  
Faiton mestre levain de paroiſſe de St Salpie  
la maraine g agnes ojon de cette paroiſſe

Jean fils de ~~Jean~~ Gilles meny, Demi qny ptre eldovet  
& de michelle nydier la femme nee le sixieme mars  
1640 a l'acte baptise a Bourd'huy 11<sup>me</sup> mars  
1640 a cinq heures du matin, son parain Jean meny  
& la maraine d'Anne laque tous 2 de cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Victorine d'Alphonine fille de Jean Lambert & de Jeanne  
Douchain la femme nee le 12 mars 1640 entre 2 & 3 heures  
du matin a l'acte baptise a Bourd'huy 13 du mesme mois  
son parain Jean Doallet, la maraine de la paroiſſe  
de St. Laurent de paroiſſe la maraine victoire brouard de  
cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

269  
Pierre fils d'Etienne demare & de marie blanchetot la  
femme nee le 12 du mois de mars a onze heures avant  
minuit a l'acte baptise a Bourd'huy 13 du mesme mois son  
parain Jacques blanchetot la maraine marie de bon tous  
deux de cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Francois fils d'Anthoine grimpe & de Denise grimpe  
la femme nee le 14 troisieme mars 1640 a onze heures & 2  
Demy avant minuit a l'acte baptise a Bourd'huy quatorzieme  
du mesme mois son parain francois le bouc, la maraine  
Denise laque tous deux de cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Philippe fils de George Arthus & de Laurence aussy la femme  
nee la nuit precedente environ minuit, a l'acte baptise a Bourd'huy  
seizieme Mars 1640. son parain philippe du Perre marchand  
mercier lui St Denis paroiſſe St. Laurent a Paris, la maraine  
Agnes Arthus de cette paroiſſe. P. D. De Rogghe vicair.

Francoise fille de Jean bonard & de Jeanne barbot la femme  
nee le 14 de mars 1640 entre six & sept heures du matin a l'acte  
baptise a Bourd'huy dixsept 18 du mesme mois son parain  
m<sup>re</sup> Charles brouard la maraine mad<sup>lle</sup> Françoise virotte  
tous deux de cette paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Louis fils de Jean grimpe & de Jeanne guillemin la femme nee  
le 25 mars 1640 a cinq heures du matin a l'acte baptise le mesme  
jour du dit mois son parain gille grimpe la maraine Jeanne  
gouffet tous deux de la paroiſſe d'ouy

Demi qny ptre eldovet

Anthoine fils de pierre chauffourne & de Genevieve godon nee  
le 24 mars 1640 entre quatre & cinq heures du matin a l'acte  
baptise a Bourd'huy 26 du mesme mois, son parain m<sup>re</sup> nicolas  
fougeonne de la paroiſſe de St. Laurent de paroiſſe la maraine  
mad<sup>lle</sup> catharine de vil de la paroiſſe de St. Laurent de paroiſſe

Demi qny ptre eldovet

Mars 1670.

Barbe fille de Jacques le Lieure, et de Janne meurocha la femme, Née  
hier a neuf heures du soir a esté baptisée cejourd'hui vingt-neufiesme  
Mars 1670. Son parrain Christophe Boudier, la marraine, la marraine  
Barbe du Bual, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair.

Avril 1670.

Marie anac fille de Jean pison et de Catherine Le puy la femme  
née le dixième premier avril a minuit a esté baptisée a Bourghuy  
du dixième du mesme mois 1670. Son parrain <sup>Jean</sup> Du noalier la  
marraine Marie Le moine tous deux de cette paroisse.

Denigry ptre d'Avall

Antoine filz de Jacques du moustier et de michelle le Bout la femme  
né le 5. veille de Paques a neuf heures au soir a esté baptisé cejourd'hui  
Lundy septiesme avril 1670. Son parrain Antoine Hebaert de cette  
paroisse, la marraine Renée Odob de la paroisse de la Courneuve. /

D. De Rogghe vicair /

Jean filz de Adolphe Mord et de Janne Crimpre la femme née  
le 11. au soir a esté baptisé cejourd'hui quinziesme avril 1670. Son  
parrain Jan le Townye bourgeois de Paris de St Nicolas des Champt, la  
marraine Denise Covand de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Pierre filz de Claude Boudier et de Catherine Jacquemas la femme née ce  
matin a dix heures a esté baptisé le veufiesme avril 1670. Son parrain  
Pierre Boudier la marraine Louise Montargonne, tous de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair /

Agnes filz de Francois Bernard et de Marie David la femme, née  
ce matin a 4 heures a esté baptisé cejourd'hui quinziesme avril 1670.  
Son parrain Jacques Boullivort, la marraine Francois Fricote fd du gart  
de l'eglise. / D. De Rogghe vicair /

Magdelaine fille de Philippe hotot le Jeune, et de Claude Lestisa  
femme, née le 13. a 4 heures d'aprer midy, a esté baptisée cejourd'hui  
seisiesme avril 1670. Son parrain Jan Anroy, la marraine Magdelaine  
hotot, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

May 1670

Marie Françoise fille de Claude Lirot et de magdelaine  
malet née le mardy 29 du mois d'avril entre trois et quatre  
heures du soir, a esté baptisée cejourd'hui premier jour du mois de  
May 1670. Son parrain m<sup>r</sup> Jacques Le bouc et mad<sup>lle</sup> Françoise  
Fricote la marraine tous de cette paroisse /

Denigry ptre d'Avall

171

May 1670.

163.

Marie fille de Laurent Crimpre et de Marie Bonnain la femme  
née ce 11. et entre dix et onze, a esté baptisée cejourd'hui quatriesme  
dimanche d'aprer pasques et quinziesme May 1670. Son parrain Gilles Crimpre  
la marraine Janne Bonnain, tous de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair /

Jun 1670.

Françoise fille de Michel le noble et de Janne Olivier la femme née  
ce matin entre cinq et six heures a esté baptisée cejourd'hui sixiesme  
Jun 1670. Son parrain Pierre Loton, la marraine Françoise Odob  
tous de cette paroisse. / D. De Rogghe ptre d'Avall

Jean Francois filz de Robert guvite et de nicole Cathier la femme née  
le septiesme du mois de Jun entre minuit et heure a esté baptisé cejourd'hui  
onzieme du mesme mois 1670 son parrain m<sup>r</sup> Jean Francois Hincand de  
viene de la paroisse de la chapelle, la marraine Marie Guagoq de cette  
paroisse

Denigry ptre d'Avall

Denise fille de Jean Coustin et de Marie Bonneau la femme née le  
onzieme du mois de Jun apres minuit a esté baptisée cejourd'hui  
douzieme du mesme mois 1670 son parrain, m<sup>r</sup> Jean Coustin, la marraine  
Denise Chenevier, tous deux de cette paroisse

Denigry ptre d'Avall

Jean filz de Gilles Lirot et de Marguerite David la femme née le 12  
dixiesme du mois de Jun, ayant esté ondaye, a la maison par de sa  
femme a cause de puid de mort a esté aujourd'hui 12 du mesme mois  
1670 Les ceremonies du baptême. Son parrain Jean Dilly de la  
marraine Anne Lirot tous deux de cette paroisse

Denigry ptre d'Avall

Marquille fille de Pasquier Salomon et de Perbette le Bout la femme née  
hier les 11. heures du soir a esté baptisée cejourd'hui vingt  
cinqiesme Jun 1670. Son parrain Jan Blondet, la marraine Marquille  
Boitche, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

Visa pas Nos se probate y ca see  
visitation ces jours de May  
22 au 25. Sig. Sena septiesme  
Junij 3. 1670

Boijer

pierron fils de Jean Boudier, & de Jeanne Bourgois la femme, né le premier jour de Juillet 1670 a dix heures du soir a été baptisé cejourd'hui à grand jour du même mois son parrain pierron Boudier la marraine Louisa Bourgois tous deux de cette paroisse

Denigny pbr & Curat

Charles fill de Estienne Boudier & Marguerite Vimpre la femme né ce matin entre cinq & six heures, a esté baptisé cejourd'hui du premier de Juillet 1670. son parrain Charles leandre, la marraine Anne Vimpre tous de cette paroisse. / D. De Rogge vicair

Marie fille de guillaume chapon & de michelle chenevierre la femme née le ditisme du mois de Juillet 1670 a trois heures du matin, a été baptisée le même jour dudit mois son parrain nicolas chapon, la marraine marie poillon tous deux de cette paroisse

Denigny pbr & Curat

Anne fille de Estienne hebut & de Magdelaine vaultier la femme née le 22 a dix heures du soir, a esté baptisée cejourd'hui 24. Juillet 1670. son parrain Jan Baptiste Tousart de la paroisse de St. Jean en Rome. la marraine Magdelaine Anne le Roux de la même paroisse de St. Jean en R.

D. De Rogge vicair

Baptiste fils de Claude Poquet & de Perrette Anroy sa femme né le 22 a dix heures du soir, a esté baptisé cejourd'hui vingtquatrième de Juillet 1670. son parrain M<sup>r</sup> Pierre morca Chirurgien la marraine, Anne Baudier tous de cette paroisse. / D. De Rogge vicair. / M<sup>r</sup> de la Roche aoust 1670

Jeanne fille de Raymond Boudier & de marie Berant la femme née le second du mois d'aoust 1670 a deux heures apres midy a été baptisée cejourd'hui troisieme du même mois, son parrain anthoine Berant de la paroisse de St. Laurent d'apavil la marraine Jeanne Lambain de cette paroisse

Denigny pbr & Curat

gillet fils de michel Troit & de marguivite Jacquemare né le second du mois d'aoust entre nuit & dix heures du soir a été baptisé cejourd'hui troisieme du même mois, son parrain gillet Boudier la marraine marguivite Troit tous deux de cette paroisse

Denigny pbr & Curat



Anne fille de pierre auvy & de Terete Le noir la femme a été baptisée née le troisieme du mois d'aoust entre huit & quatre heures du matin a été baptisée a Bourdhuay qu'a troisieme du même mois son parrain pierron fenet & anne auvy la marraine tous deux de cette paroisse

Denigny pbr & Curat

Jacques fill de Jan marteau or de marie Lerie la femme, né ce matin entre cinq & six heures, a esté baptisé cejourd'hui vingt sixieme d'aoust 1670. son parrain Jacques Lerie la marraine Catherine Boudier, tous de cette paroisse. / D. De Rogge vicair

Thomas fill de Jan mesnil & d'Anthoinette De Rome la femme née le 21 a dix heures du soir, a esté baptisé cejourd'hui vingt sixieme d'aoust 1670. son parrain Thomas Prottais de la paroisse de St. Laurent Janbousq de Paris, la marraine Magdelaine Probas de la paroisse de St. michel as. Denis. / D. De Rogge vicair

Thomas Prottais & Magdelaine Probas

Magdelaine fille de pierre mentoge & de marie Poucoy la femme née le 22 du mois d'aoust 1670 entre quatre & cinq heures du soir, a été baptisée a Bourdhuay 24 du même mois son parrain Charles godard de cette paroisse & la marraine m<sup>lle</sup> magdelaine de Riquin de la paroisse de St. Germain Lauxvoit d'apavil

Denigny pbr & Curat

Victor fill de francois Bellarome & de nicole morin sa femme a été baptisé cejourd'hui vingt sixieme d'aoust 1670. son parrain Isaac la Perriere la marraine Dam. Victoire Berant tous de cette paroisse. / D. De Rogge vicair

la Perriere & Victor Berant

Antoinette fille de nicolas bonneau & de estharie Clos la femme née auantheur au soir entre nuit & dix a esté baptisée cejourd'hui vingt sixieme d'aoust 1670 son parrain pierre Morca M<sup>r</sup> Chirurgien de cette paroisse la marraine etabois m<sup>lle</sup> maisonneuse de la paroisse de Janqua la boursarie a partie

le Clerc prestre M<sup>r</sup> de la Roche aoust 1670  
antoinette de maisonneuse

Septembre 1670.

174 Marguerite fille de San Benoit et de Catherine Boucault sa femme  
née le matin entre six et sept heures baptisée ce jourd'hui septiesme  
1670. son parrain Guillepremier Marescaud de vin patricien d'ant en la maison  
ou par pour enseigne l'Espee Royale Sa marraine Marguerite Piquet et  
Veuve de San de Bigne, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Secoin

Jean fil de San Aury le Deusse et de Benesieue Levy sa femme, Ne aujourdhuy  
entre deux et trois heures apver midy a este baptise ce neufiesme  
septembre 1670. son Parrain San le boue, sa marraine Magdelaine Levy  
tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Boue

Jacques fill de San Fabasin et de Denise le Boue sa femme Ne auant six  
au soir a este baptise ce jourd'hui quatorziesme septembre 1670. son parrain  
Jacques Bonillet, sa marraine Marie Coulon de la paroisse de la Chappelle,  
D. De Rogghe vicair / Boullou

Marguerite fille de Toussaint le boue et de Jeanne  
Boudier sa femme, née le 12 du mois de septembre  
1670 a este baptise ce jourd'hui 14 du mesme mois  
son parrain Toussaint grimpret sa marraine Marguerite  
Aury tous deux de cette paroisse.

Louis fill de Louis Bordier et de Catherine Coulon sa femme, Ne hier dix  
heures du matin, et a est baptise par la sage femme accouchée d'auys et per  
de mort, a aujourdhuy vingtquatriesme septembre 1670. veeu les ceremonies de  
baptisme. son parrain San Bonnemain, sa marraine Catherine Levy, tous de  
cette paroisse. / D. De Rogghe vicair, Marie de Souboumeu

Pierre fille de Pierre Tiller et de Denise Corand sa femme, Ne auant six  
entre dix et vaise heures du soir, a este baptise ce jourd'hui vingtseptiesme  
septembre 1670. son parrain Pierre Moreau sieur Piroungien, sa marraine  
Denise Boucault, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

175 Marguerite fille de San Belleauoine et d'Anne Tournet sa femme ne ce jourd'hui entre  
six et sept heures du matin a este baptise ce jourd'hui Octobre 1670. son parrain Denis  
Tournet, sa marraine Marguerite la Marele tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

176 Habette fille de Christophe Boudier et de Benesieue Boudier sa femme née  
le 10 du mois de septembre 1670 la me entre deux et trois heures du soir a est baptise ce  
ce jourd'hui second du mois d'octobre son parrain charly godard sa marraine  
Habette Levy de tout deux de cette paroisse

Charles godard / Denigny ptre d'oval

177 178 octobre 1670.

Louis fils de nicolas pingar et de Madelaine de mars sa femme  
ne hier au soir entre dix et onze a este baptise ce jourd'hui second  
doctobre 1670 son parrain Louis pingar sa marraine herete laille  
tous deux de cette paroisse / C. De Monchy  
Louis pingard

Nicolas fils de Leonard martin et de marie Duaille sa femme ne le  
quatriesme du mois d'octobre 1670 a 4 heures du soir, a est baptise ce jourd'hui  
cinquesme du mesme mois son parrain nicolas boueau de cette paroisse  
Doallante martin de la paroisse de la loue mine

Nicolle Bouineau / Denigny ptre d'oval  
Catherine fille de paul aury et de Renne limon sa femme née le sixiesme du  
mois d'octobre 1670 entre six et sept heures du matin a est baptise ce jourd'hui  
quoyesme du mois son parrain charly godard, sa marraine Catherine de moine  
tous deux de cette paroisse / Denigny ptre d'oval

Jacqueline Lawrence fille de salomon Bribourget et de Marie fleur safe.  
a este baptise ce jourd'hui douziesme d'octobre 1670. son parrain Jacques  
Amelot sieur de Chalou con. de boy en se confesit me des sequettes ord. de  
Jeu gysel. de la paroisse de St. Nicolas du Champs Paris. sa marraine  
mad. Languee Barrant de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Amelot de charlot / Marie fille de Nicolas Blanzebau et de Marguerite le fort safe, née le 12  
en vint a este baptise ce jourd'hui douziesme d'octobre 1670. son parrain  
Jan vimpri, sa marraine Marie Tomphie tous de cette paroisse, Les parrain et  
marraine ont dit ne seauoir ny d'ore ny de sign. / D. De Rogghe vicair

Jan fill de Jan hardy et de Marguerite Baudet sa femme ne ce jourd'hui  
et demy du soir a est baptise a la maison par la sage femme et  
veeu les ceremonies de baptisme ce jourd'hui seiesme a dix heures du  
soir, son parrain San Jene, sa marraine Anne Barbot, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Pierre fill d'Estienne David et de Denise Aury sa femme, ne  
hier au soir a huit heures a este baptise ce jourd'hui vingtiesme d'octobre  
son parrain Pierre hoguet, sa marraine Rose fleur tous de cette paroisse.  
D. De Rogghe vicair / 1786 Goguet

Rose fleur / Jan francois fill de francois hardy et de Louise Boudon sa femme ne ce jourd'hui  
le 10 du mois d'octobre, a este baptise ce jourd'hui vingt d'octobre 1670. son parrain  
Jean Goutlay, sa marraine Anne la d'oyan tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair



176 Gennouf de Nicol christofle Bonneau et de Marguerite  
le boux noir le roud huy entre dix et onze a est baptis ce  
roud huy vint neuf jour octob. Son Parrain Jaques On Mars  
sa marain gennouf de Nicol tout deux de cet parois qui  
ont dit au seigneur Signer

De Sarnotpe. Cur.

Nicolas fils de paul auoy et de marie Le boue la femme ne le  
tridisme de ce nombre a q heures apres midy a est baptis  
ce roud huy quatrieme du mesme mois son parrain nicolas auoy sa  
maraine marguerite marischel tous deux de cette parois qui ont dit  
au seigneur Signer

Deniquy p bae deval

Erme fille de Robert Pigroy et de Estienne chaulaine de Paris  
mbe nee Lo nufidus Touz de novembre a est baptis ce  
Touz huy dix deux du mesme mois son parrain Louis de haroy a  
sa maraine erme auoy tous deux de cette parois et sa maraine  
adieu seigneur Signer

De Sarnotpe. Cur.

Marguerite fille de Jaques lequier et de denise  
Uarechal nee le au matin entre huit et neuf heures de  
matin a est baptisee ce jour au vint deuxieme de novembre  
son parain Jaques ca mare sa maraine marquerite le quier  
tous deux de cette parois (Deillonchy)

Decembre 1670.

Christofle filz de Jean Goran et de Catherine manwan  
m aujourd huy matin entre deux et trois a est baptis  
en ce jour son parain christofle Boudier, sa maraine ma-  
dolene manwan tous deux de cet parois fait ce  
premier de decembre 1670 De Sarnotpe. Cur.

Nicolas filz de nicolas Coste et de Barbe Bataille la femme nee ce  
vint unbre dix et onze heures a est baptise ce roud huy quatrieme  
de decembre 1670. Son parain nicolas Rogge sa maraine marie Benemie  
tous de cette parois. D. De Rogge vicair.

Louis filz de Jaques la merche et de chaterine le fort sa fame  
ne ce jour au a une heure apres minuit et a est baptise ce deux  
de decembre 1670 son parain Jan auoy sa maraine iudic le fort  
tous deux de cette parois (Deillonchy s. de Tort.

Gerard filz de nicolas Rouffel et d'Antoinette de la Croix sa femme nee le  
un nuit et dix heures du matin, a est baptise ce roud huy vint cinq  
de decembre 1670. Son parain Gerard Christofle, sa maraine Agner de Gon, tous  
de cette parois. D. De Rogge vicair.

Michel filz de michel Grimpe et de Denise Loyer la femme nee le 15 a trois  
heures apres midy a est baptise ce roud huy vint six de decembre 1670. Son parain  
michel Grimpe, sa maraine francoise Picotte femme du Garde Chasse du Roy, tous  
de cette parois. D. De Rogge vicair.

Janvier 1671.

Mare fille de Guillaume Lecomte et de Nicole Bacquet Marquis de  
vin dnt all'epie Roy alle, nee le 20. xbre 1670. a est baptise ce roud huy  
d'aujourd huy Januier 1671. Son parain Clement Houalle bourgeois de Paris  
de la parois de St Paul vieille ville du temple, sa maraine Dam. Marie Gaudet  
de la parois de trois patrons de St Denis en France.

D. De Rogge vicair. Marie gaudet

Christophe filz de michel hebert et de Marie Magdeleine la femme nee le  
heures au soir, a est baptise ce roud huy le jour de St Januier 1671. Son parain  
Christophe hebert la femme sa maraine Marie Boudier tous de cette parois.

D. De Rogge vicair.

La parain et la maraine ont dit au seigneur Signer.  
Marie fille de Toussaint Grimpe et de Laurence Boudier la femme nee le  
a huit heures du soir a est baptise ce roud huy le jour de St Januier 1671  
son parain Augustin Chenevier le seigneur sa maraine Marie Corrand tous de  
cette parois. D. De Rogge vicair.

Antoinette Lecomte  
Jan filz de Jan du Dret et de Marguerite Boudier sa femme nee le 15. a 5 heures et  
dix du jour a est baptise ce roud huy 18. Januier son parain Jan Bonneau  
la maraine Catherine Benard. tous de cette parois. D. De Rogge vicair.

Magdeleine fille de Francois Joy et de Anne auoy sa femme nee le 15 a quatre heures  
du matin, a est baptise ce roud huy 18. Januier son parain Claude hebert  
sa maraine Magdeleine Baudet, tous de cette parois. D. De Rogge vicair.

Mare Anne fille de Antoine Monantent garde gaff de Roy et Francoise  
Fricote la femme nee le 15. a six heures du soir, a est baptise ce roud huy vint  
et unbre de Januier 1671. Son parain Jan Guillemin de Paris, sa maraine Marie  
du Baptis ancien college de St Meris de Paris, sa maraine Marie  
des Champs de Marilly de la parois de St Roq. D. De Rogge vicair.

Mare des Champs  
Luis Lemin

Christophe fille de gorges Chival & de marie Le noil  
sa femme ne le 4. jour de fevrier, a este baptise aujourd'hui  
onques tous, son parrain Claude Le cailloy La Marreain gendreau  
Chival

Naelle fille de san Anny & de Perette Bunde la femme, ne le 6. az. jours  
du soir, a este baptise cejourd'uy huitiesme fevrier 1671. son parrain Claude  
Biller, sa maraine Naelle Bunde, tous de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair

Claude du Gillier  
Nicolas fils de hugues Bonar & de Jeanne raigner a este baptise ce  
jourd'uy dixiesme fevrier son parrain Nicolas hette, sa maraine Jeanne  
La croix tous deux de cette paroisse. / 17. az. 1671

Gouardine fille de de Marin Maroisal & de lionard botheux  
son parrain carles Le Grand sa maraine marguerite Botheux tous deux  
de cette paroisse. a este baptise par ailleurs le dit jour dixiesme  
feb. 1671

Marie fille de nicolas le boue et de gabrielle  
barbot sa femme nee le tresieme jour de fevrier a trois  
heures apres midi a este baptisee aujourdui 14 de fevrier,  
son parrain nicolas barbot la maraine marie an tele tous  
deux de cette paroisse. / C. De Monchy p. de cor.

Claude fill de Jacques Roland & de nicole Le socq la femme, ne le 11. az. de fevrier  
entre deux heures du soir, a este baptise cejourd'uy vingt deusiesme fevrier 1671, son parrain  
Claude Gimpri, sa maraine Louise felie, tous de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair

Charles fill de Philippe Cox & de marie de Mart sa femme, ne le 11. az. de fevrier  
entre deux heures du matin, a este baptise cejourd'uy vingt deusiesme fevrier 1671. son parrain  
Charles Crevet, sa maraine marie le Bout, tous de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair

Clairce & marie le boue  
Francoise fille de francois de Bequety & de marie Gimpri sa femme, a este  
baptisee cejourd'uy vingt quatriesme fevrier 1671, son parrain Louis  
Bevrump, paroisse de st. Genevieve de lair en Normandie, sa maraine  
marie le Boue de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair.

Marguerite fille de san Bonneau Marguiller en charge & de marguerite Ador  
sa femme, nee le 11. az. de fevrier entre deux heures du soir a este baptise cejourd'uy vingt  
sixiesme fevrier 1671, son parrain Toussaint le Boue Marguiller sa maraine  
francoise picote fd du garde escay du Roy resident en cette paroisse. /

Boadice / D. D. Rogge vicair. / picote

Estienne fill de Claude Anny & de marie Boudat sa femme, ne cette nuit  
entre une & deux heures a este baptise cejourd'uy vingt sixiesme fevrier 1671. son  
parrain Estienne du Noet, sa maraine Claude Maquaire, tous de cette paroisse.

D. D. Rogge vicair.

Jac fill de Jan Blancheteau & de Denise Lestoe sa femme, ne cette nuit  
entre deux & une heures a este baptise cejourd'uy deusiesme Mars 1671  
son parrain Jan Lestoe parrain de signeuse de l'edifice, et M. Palpenis de la grande  
Vendie de Rogge sa maraine Catherine le Boue, tous de cette paroisse. /

D. D. Rogge vicair.

Alphonse fille de Christophe Bourdan & de marie Pinguet  
sa femme nee hier au soir entre dix & onze heures a este baptise cejourd'uy  
cejourd'uy Mars 1671. son parrain Jacques le Boue, sa maraine  
Alphonse Pinguet tous de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair

pinguet

Genevieve fille de nicolas le moine, & de marguerite tellis sa femme, ne  
hier entre huit & neuf du matin, a este baptise cejourd'uy treisiesme Mars  
1671. son parrain Jan Bellier, sa maraine Genevieve de moine tous de cette  
paroisse. / D. D. Rogge vicair. / Jeanne Picot

Catherine fille de Jan Bonnemain, & de marguerite Gimpri sa femme  
nee hier a deux heures du matin, a este baptise cejourd'uy quinziesme  
Mars 1671. son parrain Toussaint Poquet & Jean Louis de la Paroisse de  
st. Louis a st. Denis, sa maraine Catherine le Boue, tous de cette paroisse. / L'aveu  
a Paris. / D. D. Rogge vicair. / Toussaint poquet

Pierre fill de michel Bidault & de marie le long sa femme, ne cette nuit  
a cinq heures a este baptise cejourd'uy quinziesme Mars 1671. son parrain  
Pierre hotot, sa maraine marguerite Templier tous de cette paroisse. /

D. D. Rogge vicair.

Adrien fill de Jan du Blouffier & de marie Compoint sa femme, ne hier  
a cinq heures du soir a este baptise cejourd'uy sixiesme Mars 1671, son  
parrain Adrien du Blouffier de cette paroisse, sa maraine Isabelle Compoint  
de la paroisse de st. Paul a Paris. / D. D. Rogge vicair.

Adrien dumontier  
Altoine fill de Anthoine oliuier & de marguerite fremin sa femme, ne cette  
nuit entre deux & trois heures a este baptise cejourd'uy sixiesme Mars 1671,  
son parrain Pierre Kellier, sa maraine francois forcote fd de M. Monant  
garde escay du Roy, tous de cette paroisse. / D. D. Rogge vicair.

picot du Gillier / forcote

98

Mars 1671

170 Anthoine fille de Jan du mousteau et de michelle Lescailion sa femme  
ne hier a onze heures du matin, a este baptisee et doudoy dix septiesme  
Mars 1671. Son Parrein Anthoine Lescailion de la paroisse de la Courneuve  
la marreine Marguerite Le fort de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

Marie ~~et Agnes filles de Jacques Anny et de Janne Robert sa femme~~  
entre onze et douze heures du matin Marie a este baptisee et Agnes veun  
les ceremonies du baptisme ayent este baptisee ala maison par la femme  
accuse du peril de mort ce mesme jour dix neufiesme Mars 1671. Le parrein  
de Marie Estienne Crot, la marreine Marie Primault, le Parrein  
Maximilien Gene, la marreine Agnes Artfus, tous de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair / **Quoy maximilia gunt**

Nicolas fill de Nicolas Barbier et de Marguerite Roumain sa femme  
hier entre quatre. et cinq heures du matin, a este baptisee et doudoy vingt  
dusiesme Mars 1671. Son Parrein Nicolas Sagneon, la marreine Magdelaine  
Roumain, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

Catherine fille de florent de Orange, et de Marie Paquet sa femme ne hier  
entre onze et douze heures du soir a este baptisee et doudoy vingt deuxiesme Mars 1671  
son Parrein Claude Barbier, la marreine Estierine Mattet Bourgeois de  
Paris tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

**Bordier Catherine Mattet**

Jacques fille de Claude Bordier et de marie De Bone a este baptisee  
hier entre Eglise le vingt septiesme jour de ce mois de Mars a dix  
heures au soir, son Parrein Jacques Robou, la marreine marie Bordier  
deux de cette paroisse. / Preuost ~~Preuost~~ orali.

Personne **Avril 1671.**

Marie fille de Jean Grippin et de mesotte Bordier ne au  
sourdoy entre minuit et une heure a est baptisee son parrein  
Guillaume Bordier de cette paroisse la marreine Marguerite  
Cronnier aussy de cette paroisse. fait ce 8<sup>me</sup> avril 1671

Janne fille de Jan Bordier et de Janne Sicut sa femme ne entre vint deux  
heures apres minuit a este baptisee et mesme jour dix neufiesme d'Avril 1671, son  
parrein Louis Pignon, la marreine Janne Bordier, tous de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair. / Louise Pignon

173

171 April

Anne fille de Michel Couloy et de Marguerite Pottier sa femme  
ne hier les quatre heures apres midy a este baptisee ala maison  
accuse du peril de mort au soir d'Avril de Loy Cedeuier du baptisme ont este  
supplotez a Eglise le mesme jour, Le Parrein Nicolas Taquin de la  
marreine Anne Couloy tous de cette paroisse. / Preuost ~~Preuost~~

Guillaume fill de Edward Langlois et de Catherine Martel sa femme  
ne le 9. a quatre heures apres midy, a este baptisee et doudoy douzieme  
Avril 1671. Son parrein Guill Maas, la marreine Marie de Roze tous de  
cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

Jacques fill de Denis Bonnat et de Marguerite L'Ange sa femme ne le  
17. au soir a este baptisee et doudoy dix neufiesme Avril 1671. Son Parrein  
Jacques Bouillierot, la marreine Anne de la Mare tous de cette paroisse. /

D. De Rogghe vicair / **Bouillierot**  
Jacques fill de Jacques Oyon et de Magdelaine Brand sa femme  
ne hier entre minuit et une heure, a este baptisee et doudoy vingt  
deuxiesme Avril 1671. Son parrein Jacques Monguier Marand de Binant a  
la paroisse de Villeneuve St George, la marreine Paquette Brimpel  
de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

Yac qui man quidit  
Claude fill de Noel de Orange, et de Marie le vendre sa femme ne ce  
matin entre cinq et six heures, a este baptisee et doudoy vingt deuxiesme  
Avril 1671. Son Parrein Claude Roland, la marreine Marguerite  
Jacquemart tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

**Claude Rolland**  
Marie fille de Jacques Ormont et de Joanne le Bone ne hier  
hier a deux heures apres midy. son parrein Jean Bordier et Marie Mar  
ntal tous deux de cette paroisse a est baptisee au sourdoy 30<sup>me</sup>  
Avril mil six cent soixante sept  
De Jarnut pe l'cur.

**May 1671** **Bordier**  
Nicolas fill de Jan Jernin, et de Marie du Saut sa femme ne hier  
baptisee et doudoy septiesme May 1671. Son parrein Nicolas Ganneou, la  
marreine Florence Belnards, tous de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair

**Nicolas Ganneou**  
Estienne fill de Michel Andel, et de Marie Martel son Epouse  
ne hier a neuf heures du soir a este baptisee et doudoy douzieme  
May de la feste de Ste dame des Vertus 1671. Son Parrein Estienne  
Mivet paroisse de Jacques de la Boucherie aussy sa marreine  
michelle le Bone de cette paroisse. / D. De Rogghe vicair /

Estienne Mivet

May 1671

Pierre filz de Michel Bague, et de Marguerite notay son épouse  
né ce matin entre deux heures et trois, a esté baptisé ce soulduy d'ouïssime  
may 1671, son Parrain M. Pierre Moreau Chirurgien, la Marreine  
Anne Leandre, tous de cette paroisse. D. De Rogghe vicair

Jacques filz d'Alexandre medier et de Sanne balet sa femme, né  
ce matin entre vne et deux heures, a esté baptisé ce soulduy dimanche  
de la Trinite vingt quatriesme may 1671. son Parrain Jacques balet  
Bedeau de cette paroisse, la Marreine Sanne Medier, tous de cette paroisse.

D. De Rogghe vicair / Jacques balet  
Marie fille d'Estienne Cuvot et de Catherine Robert  
d'her au jour a dix heures a esté baptisé ce soulduy vingt  
uniesme may 1671 son parrain Gilles Cuvot, la Marreine  
Marie Monbazon tous deux de cette paroisse la Marreine ne  
scayt pas s'ecrire

ville de Suire

Marie fille de Francois Jacquemar et de Marguerite Maal son épouse, né  
le 29. may 1671 entre deux heures du soir, a esté baptisé ce soulduy de vint et un  
son Parrain Charles Jacquemar, la Marreine Simonne Minguet tous de cette paroisse  
D. De Rogghe vicair

Marguerite fille de Guill L'huys et de Catherine Bovoul son épouse, né  
hier a quatre heures du matin a esté baptisé ce soulduy dernier may 1671.  
son parrain Jan L'huys, la Marreine Marguerite L'huys, tous de cette paroisse  
D. De Rogghe vicair

Claude filz de Marcel Bonneau, et de Sanne Langlais son épouse, né hier  
midy a esté baptisé ce soulduy dernier may 1671. son Parrain Francois Bonneau  
la Marreine Marie Pigal tous de cette paroisse. D. De Rogghe vicair

juin 1671

Charles Antoine filz de Jean Jacquemar et de Joanne  
Boudier qui nequit sur intervencu a six heures du jour a esté  
baptisé ce soulduy quatriesme juin octave du trinité sacrement  
son parrain Antoine Daunelle, parvis de St Laurent de Paris  
la Marreine. nicolle de stem de la cour nequit

D. De Rogghe vicair / Jean doablet  
Alphonse filz de Thomas de sauris fermier et de Elisabeth le Moitelle  
Fenee hier entre vne et deux heures du matin, a esté baptisé ce soulduy vingt  
deuxiesme juin 1671, son Parrain Jan Doublet, marchand de la paroisse de St  
Luy a Paris de Boulabe, la Marreine, Panette, Joseph Berault de cette paroisse  
D. De Rogghe vicair / Jean doablet Therese Berault

Juin 1671

Catherine fille de francois Boudier et de Marie Calais. Et peso  
a mis a esto baptisé ce 3. jour de Juin a esté né le second  
jour au matin. La parrain Deluy Troussard et La Marreine Catherine  
L'edie l'oude de cette paroisse qui ont du no. l'edie de signe  
D. De Rogghe vicair

vid. des Julij 1671  
Clemence l'oude de Rogghe

Jean filz de Jacques de mare et de Marie le Douc ne vint de 2  
vies entre deux et trois du matin a esté baptisé ce soulduy son parrain  
Jean auzay, la Marreine Marie Bonvain tous deux de cette paroisse. ce  
dimanches douziemes juillet 1671 et ne scaunt pas signer ny l'un  
ny l'autre

Genevieve fille de Pierre Brussolle et de Marguerite Chevallier  
a esté baptisé ce soulduy etant ne sur un vint a dix du  
matin son parrain Mons Antoine Paillardat Sieur de la Louderie  
la Marreine Genevieve Galet le premier de la paroisse de St Gerz  
may le vint, la fille de la paroisse de St Sauveur. fait ce dix  
miesme 22. juillet 1671 qui ont signé

D. De Rogghe vicair / Catherine Daltz

Genevieve Galet

Guillaume filz de Jacques auzay et de Marie Auzy sa femme, né ce matin a six heures  
a esté baptisé ce soulduy douziemes juillet 1671. son parrain Guil l'auzy, la Marreine  
Marie le Boudier de cette paroisse. D. De Rogghe vicair

Estienne filz de Denis le Bouc et de Marguerite Geimpred ne des six dix  
heures du matin du jour d'ice quatreziesme de ce mois a esté baptisé ce soulduy  
quinziemes de juillet 1671 et a son parrain Estienne Blanchard et pour  
Marreine Marguerite L'edie de cette paroisse D. De Rogghe vicair

Estienne Blanchard

Antoine filz de Jacques Bouissan et de Marie Goben qui nequit  
vint a trois midy. a esté baptisé ce soulduy son parrain Antoine  
Bouissan Curé de Cerny droite de Paris, la Marreine Marguerite Coulon  
fait ce soulduy 20. juillet 1671

D. De Rogghe vicair / Antoine Bouissan

Musol filz de Guillaume musol et de Marie Boudier  
né ce matin a six heures a est baptisé ce vendredi son parrain  
Musol Boudier la marraine Catherine Schut tous deux de cet  
parois - fait ce 20<sup>me</sup> Juillet 1671  
De saint pe. Michel Boudier

Laurant filz de Gabuël Luy (ordomier) et de Catherine paroysse no-  
des Sior a Guic-Senon du matin a est baptisé ce samedi et a en  
parrain Laurant paroysse et pour Marraine Catherine Bonneau  
toute dem de cette paroisse. Ce vingt-Cinque Juillet 1671

De Meissey Eves de L'ecatoire  
Lauran Da 701

Marquettte fille de Nicolas Le Bouc et de Marie Crimpuy la femme  
de cette nuit a huit heures a est baptisé ce samedi vingt sixieme  
Juillet iby son Parrain Cristophe Gagnin Boulanger la marraine Marguettte  
Cellier tous de cette paroisse. D. De Rogge vicair.

Catherine fille de Claude Boudier et de Marguettte Martin la femme, Ne  
hier entre neuf et dix heures a est baptisé ce dimanche vingt septieme  
Juillet iby. Son Parrain Claude Martin la marraine Catherine Boudier  
tous de cette paroisse. D. De Rogge vicair.

Les Cermones du baptême ont est suffrés par moy u dlar  
guett filz de Pierre Descaillon et de Marie Crupper son parrain  
Jean Bourgeois. La marraine Marguettte Crupper tous deux de  
cet parois. et ont été mis sur le maten a huit heures du matin  
De saint pe. Cur.

Jean filz de Jean Le Guec et de Marguettte Rouy qui n'est que  
Sier entre cinq et six du soir. Son parrain Jean Auguy la marraine  
Jeanne Boudier tous deux de cet parois - fait ce 30<sup>me</sup> Jul 1671  
De saint pe. Cur. Aoust 1671

Antoine filz de Jean Boudier et de Anne Le Noir la femme, Né hier entre  
entre cinq et six heures a est baptisé ce dimanche dixieme Aoust 1671. Son parrain  
Antoine Descaillon de la paroisse de la Courneville, la marraine Anne Boudier de  
cette paroisse. D. De Rogge vicair.

Charles filz de Jean Fromant et de Marie Domion né au z  
ce vendredi a six heures du matin a est baptisé son parrain Charles  
Cescaillon la marraine Catherine Domion ce 19<sup>me</sup> Aoust  
1671 De saint pe. Cur.

Etienne filz de Claude de Mars et de Marie Le Moine la femme, Né hier  
soir entre neuf et dix heures, a est baptisé ce dimanche a midi par la raison  
accuse de peril, a veu les ceremonies du baptême ce dimanche vingt dixieme  
mil six cens soixante et trois. Son parrain Etienne de Mars, la marraine Marg.  
le moine, tous de cette paroisse. D. De Rogge vicair.

Claude filz de Louis Lambin et de Marie Boudier né hier  
a deux heures apres midy a est baptisé ce vendredi. Son parrain  
Claude du Mot la marraine Denise de la mare. fait ce 20  
Aoust 1671 De saint pe. Cur.

Nicolas filz de Gilles Cinot et de Marguettte Danille  
né a midy a est baptisé ce vendredi 23<sup>me</sup> Aoust 1671  
son Parrain Jacques du montier de cet parois - la  
marraine Nicole Boudier de la paroisse de la Cour  
neuve De saint pe. Cur.

Jeanne fille de Anthoine Crimpuy et de Denise Crimpuy la femme, Né  
hier entre huit et neuf heures du matin, a est baptisé ce dimanche  
vingt sixieme Aoust 1671. Son parrain Jean Descaillon la marraine  
Catherine, tous de cette paroisse. D. De Rogge vicair.

Antoine filz de Remy Troussard et de Marie Bandit né a minuit  
hier a est baptisé ce dimanche son parrain Antoine Bonnier, la marraine  
Catherine Boudier tous deux de cet parois - fait ce dixieme  
Septembre 1671 De saint pe. Cur.

Marie Rode fille de Pierre Augier et de Louise Dubucoy sa fe, Né  
le 4<sup>me</sup> Septembre 1671. a est baptisé le sixieme, son parrain Pierre Boudier  
de cette paroisse, la marraine Marie Dubucoy, de la paroisse de  
Villersbe. D. De Rogge vicair.

Jean filz de Jacques Hardy et de Marie Lempin né le septieme Septembre hier  
a sept heures du soir a est baptisé ce dimanche septieme son parrain Jean Prost  
et la marraine Catherine le fort tous deux de cet parois -  
Hier, rivz Jean Bapt. Boudier Eves de L'ecatoire

Marie Marguettte fille de Jean Jausay et de Anne Douchain sa fe Né ce dimanche  
entre midi et une heure a est baptisé ce dimanche septieme 1671. Son parrain Michel  
Crimpuy de cette paroisse la marraine Marguettte Douchain de la Parois de Bellay  
ce dixieme. D. De Rogge vicair.

Marie Marguettte fille de Jean de Mars et de Marguettte Cousto la femme, Né hier apres  
midy a est baptisé ce dimanche dixseptieme Septembre 1671. Son Parrain Cristophe  
hebert le seigneur, la marraine Marie L'angel tous de cette paroisse.  
D. De Rogge vicair.

Nicolas fille de Augustin Parlot et de Nicole Hardy la femme Né hier entre cinq et six  
heures du matin a est baptisé ce dimanche dixseptieme Septembre 1671. Son parrain  
Etienne le fort de cette paroisse, la marraine Nicole Baucherou de la paroisse de  
Montmorancy. D. De Rogge vicair.

186  
Septembre 1671.  
Marie Magdelaine fille de Jean Olivier et de Magdelaine Bonneau son  
femme, a esté baptisée l'ala maison par la sage femme aidée de  
pevil de Mort, a effecue ce souluy, vingtième septembre 1671, Les  
ceremonies de baptême. Son Parvenir Jean Du Puy Marquis Episc.  
Vie Bardubeey paroisse de St. Mederie a Paris. La Marquise Dame de  
le soule Fe de courtoisier des soldats Chonier, Vie du Chaffennidy Jambouy  
St. Germain paroisse de St. Julpice. D. De Rogghe vicair.

duze  
Catherine fille de Jacques Lehier et de Catherine Boudier sa femme, née le matin, a esté baptisée ce souluy, dixième septembre 1671. Son parvenir Jean Lehier  
la Marquise Catherine l'effecue tous de cette paroisse. D. De Rogghe vicair.

L'an de grace 1671 Le 27 Jour du mois de septembre par  
moy prestre de l'eglise d'est christofle d'auverilliers a esté  
baptisé un enfant male né le 26. du mesme mois de  
septembre du mariage de pierre Boudie et de sene Lefie  
de ceste paroisse qui a esté nomme Jean et ses parain  
et maraine ont esté Jean Cousin, et Laurence Bourgeois  
de ceste paroisse.

Leflane prestre de Lorat.

Jean Cousin

L'octobre 1671

L'an de grace 1671 Le 4. du mois d'octobre par moy prestre  
de l'eglise d'est christofle d'auverilliers a esté baptisé  
une fille née le matin a trois heures du mariage de Jean  
Trarbot, et d'agnes poquet pere et mere de ceste paroisse  
qui a esté nommée Marie Françoise et ses parain  
et maraine ont esté michel Roussin et Marie Lebrout  
tous de ceste paroisse.

Leflane prestre de Lorat.

Le parain et la maraine ne scaent pas escrire

L'an de grace 1671 Le 4. Jour du mois d'octobre d'auverilliers de  
septembre est né un enfant male du mariage de pierre Chaufoarnier  
et de genevieve godon de ceste paroisse qui pour pevil de mort a esté  
deuement baptisé par anne sene sage femme d'auverilliers. Comme  
il a esté assés, et le 4. Jour du mois d'octobre a esté ledit enfant  
apporté à l'eglise, et moy prestre d'oratoire de l'eglise d'est christofle  
d'auverilliers luy ay administré les sacres Ceremonies et prieres, et imposé  
le nom d'eloyne.

Sauvage Leflane prestre de Lorat  
Anne Marie fille d'Antoine Bourgogne et de Michelle Roger, née le 2. octobre  
1671, a esté baptisée le quatrième dudit mois et an, Son parvenir Jacques le Blond  
marchand Bourgeois de Paris Vie Baubouy, paroisse St. Mederie. La Marquise  
Anne Marie Aubert de la mesme Vie et paroisse de St. Mederie.

D. De Rogghe vicair. J. Blond

L'an de grace 1671 Le 7. du mois d'octobre par moy prestre  
de l'eglise d'est christofle d'auverilliers a esté baptisée une fille née  
hier au soir à sept heures du mariage de Thomas Fouquiere, et de marquerite  
Frarey son epouse de ceste paroisse qui a esté nommée marquette  
et ses parain et maraine ont esté Claude Felix, et Catherine Dubau  
de ceste paroisse.

Leflane prestre de Lorat.

Claude Felix La maraine ne scait pas signer  
Nicolas fill de francois Hardy et de Louise Bourdon sa femme, né ce  
souluy a midy a esté baptisé ce dixième d'octobre 1671. Son Parvenir  
Nicolas Barbier marchand saunier, la Marquise Claude Godon tous de  
cette paroisse. D. De Rogghe vicair.

Nicolas fill de Louis Javan et de Catherine Boudier sa femme, né hier a cinq heures  
du matin a esté baptisé ce souluy dixième d'octobre 1671. Son parvenir Nicolas  
Javan, la Marquise Marie Boudier, tous de cette paroisse. D. De Rogghe vicair.

Maries Boudier

180  
Jan filz d'Anthoine Suury et de Marie Trouillet sa femme a matin a  
trois heures, a este baptisé cejourd'hui vingtdeuxiesme Octobre 1671 son  
parrein San Trouillet, sa marraine Elisabeth Rose tous de cette paroisse.

P. De Rogge vicair  
Pierre filz de Pierre Boucher et de Denise Grimpe sa femme a sept heures du soir  
a este baptisé cejourd'hui vingt sixiesme Octobre 1671. son parrein Pierre Odilly  
sa marraine Marguerite Bonneau, tous de cette paroisse. P. De Rogge vicair.

Anne et francoise sours gemelles filles de Nicolas Grimpe et de Anne Boudier sa  
femme, nées hier entre deux et trois heures du matin, ont este baptisées cejourd'hui  
vingt sixiesme Octobre 1671. le parrein D. Anne Michel Grand, sa Marraine Anne  
Coudre, le parrein de francoise Toussaint Boudier Marguiller en charge, sa Marraine  
francoise hu, tous de cette paroisse. P. De Rogge vicair.

Michel gorard  
Toussaint filz de Christophe Boudier et de Magdeleine Grimpe sa femme nées hier entre sept  
et huit heures du soir a este baptisé cejourd'hui premier Novembre 1671. son parrein Toussaint  
Boudier Marguiller en charge, sa marraine Denise Grimpe, tous de cette paroisse.

P. De Rogge vicair  
Christophe filz de San Hardy et de Marguerite Boudier sa femme nées hier le 31. Octobre  
a este baptisé cejourd'hui du sixiesme Novembre 1671. son parrein Christophe Hebert le curé,  
marraine Nicole Baudesson de la paroisse de Montmorancy. P. De Rogge vicair.

Marguerite fille de Laurent Grimpe et de Marie Bonneau sa femme  
aeste baptisée cejourd'hui quatrieme de novembre 1671, son parrein a este  
nicolas Bonneau, et sa marraine marquerite ou son tous de cette  
paroisse, elle est née vendredi sixiesme du dit mois, a deux heures  
après minuit

Le Blanc, J. Roy Bonneau  
gille filz de Laurent rouveau, et de Marie veuve sa femme aeste  
baptisé cejourd'hui quatrieme jour de novembre 1671. son parrein  
aeste gille Caron, et sa marraine magdelaine godar tous  
de cette paroisse, il est né vendredi matin sixiesme jour du dit  
mois, entre dix et onze heures.

Le Blanc prestre de Lorain  
gillecazoy  
Anthoinette fille de Paul Suury et de Anne Simon sa femme, née le 12. a quatre  
après midy a este baptisé cejourd'hui quinsiesme Novembre 1671 son parrein Pierre Bonneau  
l'hermoye de cette paroisse, sa Marraine Anthoinette de la Carte de la paroisse de Bourg et

P. De Rogge vicair  
Catherine fille de Christophe Perrille et de Genevieve le Bone sa femme, née  
cejourd'hui a cette heure du matin a este baptisé ce quinsiesme Novembre 1671  
son parrein Christophe Hebert le curé, sa Marraine Catherine Boudier, tous de  
cette paroisse. P. De Rogge vicair.

189  
Denise fille de roch douin et de Catherine Crou sa femme aeste baptisée  
cejourd'hui dixiesme jour du mois de novembre 1671 son parrein aeste nicolas  
Frotier, et sa marraine denise polat tous de cette paroisse, elle est née  
le mesme jour quedesuy entre deux et trois heures après minuit

Decembre 1671  
Marguerite fille de San Boudier et de Anne Bourgeois sa femme, née hier entre  
trois et quatre heures après midy, a este baptisé cejourd'hui septiesme  
decembre 1671. son parrein San Dailly, sa marraine Marguerite Trouit  
tous de cette paroisse. P. De Rogge vicair. J. Roy Dailly

Louis grimpe filz d'alexandre grimpe et de Genevieve grimpe sa femme  
né hier a huit heures du soir, aeste baptisé cejourd'hui neufiesme jour de  
decembre 1671. son parrein aeste Louis pingard de cette paroisse, et sa  
marraine Catherine ganereau de la paroisse de St marcel de St Denis.

Louis Bingard  
Jeanne Boucaut fille de Jean Boucaut et de Louise Clos sa femme née cejourd'hui  
troisieme du mois de decembre a huit heures du matin aeste baptisée le mesme  
jour aeste son parrein aeste Jean Bonneau, sa marraine Jeanne Boudier sours  
de cette paroisse J. Roy Bonneau Le Blanc prestre de Lorain

Marie fille de Jean d'han et de Germaine robin sa femme née cejourd'hui  
vingtseptiesme jour de decembre mille six cent soixante onze aeste bap-  
tisée le mesme jour son parrein aeste gille thierj de la paroisse de la Courneufeu  
et sa marraine Marie auby de cette paroisse

Gille thierj  
Marie Catherine fille de Jean nion et de Jeanne marché sa femme née cejourd'hui  
à une heure après minuit trentiesme jour de decembre mille six cent soixante onze  
aeste baptisée le mesme jour son parrein aeste Jean Bonneau, sa marraine  
de cette paroisse, sa marraine Marie Hugelique de ude de la paroisse de St marcel  
de St Denis

Le Blanc prestre de Lorain  
Marie fille de pierre hordier et de francoise lemoine sa femme née cejourd'hui trente et  
uniesme jour du mois de decembre mille six cent soixante onze aeste baptisée le  
mesme jour son parrein nicolas lemoine, et sa marraine Marie hordier de cette paroisse

Nicolas Lemoine  
Marie Boudier  
Le Blanc prestre de Lorain

190 Janvier 1672  
 Marguerite fille de Charles baronne soldat aux gardes de la  
 compagnie de M<sup>r</sup> de Boquemar et de Catherine femme de la femme  
 née hie entre deux et voit fuzes apud midy a l'apthie et  
 Jourd'uy quatorzieme Janvier 1672. Son parven Pierre baronne  
 de la paroisse de la fontaine, la Marquise Marguerite Langlois  
 de cette paroisse. P. D. D. Roggehe vicair. J.  
 Pierre baronne. La Marquise abbatoye de dix en dix

Je soussigné greffier de la sambre avec le greffier  
 de la ville de Valenciennes reconnais que mon frere le sieur  
 de la Roche de Valenciennes a des poies de mine au greffe  
 de la ville de Valenciennes de Valenciennes de Valenciennes  
 gindant l'ame mil six Cens soixante dix sept apres  
 qu'il eut ars collation au greffe original et d'origine  
 et d'origine de Valenciennes avec conformite a la  
 Nouvelle ord. fait le jour de Valenciennes  
 de Valenciennes mil six Cens soixante dix sept

Conduite

L'an de grace 1693 le trent du  
 present mois de Juillet en se un garçon  
 du legitime mariage d'entre Guillaume le  
 Moir et Rayne Goudier son pere et mere  
 lequel a de l'etat le trent un peu moins  
 Jussigne Pierre de l'ordinaire et Curie et  
 a de nomme Guillaume par Jean  
 Bonneau et Marie Gaudier sa parven  
 et Marcin son deux de cette paroisse  
 lesquels ont declaré ne savoir signer  
 ainsi signé P. Le Roy

Mariage de Guillaume  
 le Moir

+ L'an de grace 1692, le 15 du  
 present mois de Juin apres les fian-  
 çailles et publications de deux peu loies  
 dimanche consécutifs, aux preses des  
 Messes paroissiales des 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31  
 et 7<sup>e</sup> jour, ni ayant eu aucun empêch.  
 Je soussigné prieur de l'ordinaire et vicair  
 de l'Eglise de S<sup>t</sup> Christoph<sup>e</sup> d'Urbainville  
 ai en ladite Eglise interroge Guillaume  
 le Moir fils de deffunt Guillaume le Moir  
 et de deffunte Jeanne Leber son pere  
 et mere d'une part, et Rayne Goudier  
 fille de deffunt Gillen Goudier et de deffunt  
 Rayne Gringoret son pere et mere  
 d'autre part, tous de cette paroisse et  
 leur consentement mutuel peu moi prin  
 les ont solennellement ~~deux~~ peu paroles  
 de present conjointe en mariage seu preses  
 des preses et temoins soussignés, par  
 dits la mes. des Eparochiaux la laquelle  
 leur a été donné la benediction nuptiale  
 selon la forme de notre Mess. par Eglise.

96



190 Janvier 1672  
 Marguerite fille de Charles baronne soldat aux gardes de la  
 compagnie de M<sup>r</sup> de Boquemars et de Catherine femme  
 née hier entre deux et voit leurs après midy a été baptisée ce  
 jourd'hui quatorzième Janvier 1672. par parson Pierre baron  
 de la paroisse de la souvenue, la marraine Marguerite Langlois  
 de cette paroisse. P. D. D. C.  
 Pierre baron La marraine

Le sous-signe griffes de la  
 de s<sup>r</sup> de parice recognoit  
 de la paroisse de la souvenue ad.  
 a s<sup>r</sup> de parice du preside de la  
 gendane d'ame mil six Coud  
 quinquante ars collation au preside  
 de la paroisse de la souvenue  
 nouvelles ord. et fait ce jour  
 de la paroisse mil six Coud de la souvenue  
 Coudrae

Le 11 jour 1669, a été inhumé  
 Guillaume le Nois âgé de 72 ans  
 dans l'église le jour précédent.  
 Le 5<sup>e</sup> jour de Juin 1697 fut béatifié  
 Guillaume le Nois fils de Marin le  
 Nois, sa mere Jeanne de Mars, les  
 parents Guillaume de Mars et Bastien  
 Grimpeud la marraine Michelle de Mars  
 + Guillaume fils de Guillaume le Nois  
 et de Jeanne bebone sa femme a été  
 béatifié le 10<sup>e</sup> jour de mai 1661. le  
 parson Jean boucard, la marraine  
 Madeleine Grimpeud tous de cette paroisse

Jeanne bebone femme de Guillaume  
 le Nois âgé de 45 ans a été inhu-  
 mée le 24 Janvier 1667 dans l'église  
 le jour précédent.  
 Le 27<sup>e</sup> jour de Juin 1660 le Mardi  
 27 Avril après les fiançailles ce jour  
 béatifiés des deux parts par trois  
 Dimanches consécutifs aux prières de  
 grandes Messes paroissiales de cette  
 paroisse, auxquelles deux personnes se  
 sont opposés. Je sous-signe Curé et  
 prêtre de l'Oratoire, ai interrogé  
 Guillaume le Nois et Jeanne bebone  
 tous deux de cette paroisse de leur consentement  
 tenu par moi prêtre, les ai solennellement  
 par paroles de présent conjoints en présent  
 et du consentement de leurs parents

190 Janvier 1672  
 Marguerite fille de Charles Bavenne soldat aux gardes de la  
 compagnie de M<sup>r</sup> de Boquemars et de Catherine femme de la femme  
 née hier entre deux et voit leurs ap<sup>tes</sup> midy a<sup>tes</sup> bap<sup>tes</sup>te ce  
 jourd'uy quatorzieme Janvier 1672. par Pierre Bavenne  
 de la paroisse de la Sournuifue, la Marquise Marguerite Langlois  
 de cette paroisse. P. D. D.  
 Pierre Bavenne La marq<sup>se</sup>

Le soussigné greffier de la  
 de s<sup>te</sup> Anne reconnois  
 de la par<sup>te</sup> de la ville de  
 la copie du preside de  
 gardant l'ame mil six Cin  
 quante ans d'collation au pres  
 de s<sup>te</sup> Anne de la ville de  
 Nouvelle ord. fait ce 2<sup>e</sup>  
 de s<sup>te</sup> Anne mil six Cens  
 Condruce

L'an mil sept cent quatre  
 le 16 fevrier Guillaume le noir  
 veuve en 3<sup>e</sup> noies de Marie Geth  
 une l'enbin ag<sup>e</sup> de soixante six  
 ans deude le 14 a<sup>tes</sup> entere au  
 Curatere de cette paroisse en presen  
 des soussignés et autres



L'an de grace 1661 le 24<sup>e</sup> Jour de Janvier apres  
 les fiançailles et publication des bans faits par  
 trois Jours de Dimanches consécutifs aux presmes  
 des grandes messes paroissiales de cette paroisse d'Huberville  
 sans aucune opposition. Le jour signe Pierre Duheaulme  
 prestre del'oratoire vicaire de la paroisse. J'ay Interrogé  
 Pierre Furet et Jeanne Boucaud tous deux de cette paroisse  
 et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement par  
 paroles de present conjointes de mariage et du consentement  
 de leurs parents et amis dont les noms  
 sont cy apres de vant et en suite l'on a celebré la  
 sainte messe pendant laquelle ilz ont receu la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre sainte Eglise

Du heaulme prestre del'oratoire vicaire /  
 Du heaulme  
 Jean Boucaud  
 Jacques Boucaud  
 procureur baillie

L'an de grace 1661 le 14 feb. apres les fiançailles  
 et publications des bans faitz par trois Jours de  
 dimanches consécutifs aux presmes des grandes Messes  
 paroissiales de cette paroisse d'Huberville sans  
 aucune opposition. Je soussigne Jacques Selormeau  
 prestre de Loratoire aiant commis l'uy du p<sup>o</sup> p<sup>o</sup>net  
 prestre de Loratoire sup<sup>r</sup> et cure de cette dite paroisse  
 J'ay Interrogé Hugue Bonard et Scanne taillart tous  
 deux de cette paroisse et leurs consentemens par moy  
 prise l'on a solennellement par paroles de present  
 conjointes en mariage cy presente et du consentement de  
 leurs parents et amis dont l'un nom est cy apres  
 de vant et ensuite l'on a celebré la sainte messe pendant  
 laquelle ilz ont receu la benediction nuptiale selon  
 l'ordre de nostre sainte Eglise

Jacq Selormeau prestre de Loratoire  
 Beau  
 Jean taillart  
 Fran auroy

L'an de grace 1661 le 14 feb. apres les fiançailles et  
 publications des bans faitz par trois Jours de dimanche  
 consécutifs aux presmes des grandes Messes paroissiales  
 de cette paroisse d'Huberville sans aucune opposition. Je  
 soussigne Jacques Selormeau prestre de Lor. aiant commis l'uy  
 du p<sup>o</sup> p<sup>o</sup>net prestre de Lor sup<sup>r</sup> et cure de cette dite  
 paroisse J'ay Interrogé Pierre Coulin de la paroisse de  
 la Court neufve d'une part et Scanne Lefranc de cette  
 paroisse d'autre et leurs consentemens par moy prise l'on  
 a solennellement par paroles de present conjointes en

Mariage cy presente et du consentement de leurs parents  
 et amis dont l'un nom est cy apres de vant et ensuite l'on  
 a celebré la sainte messe pendant laquelle ilz ont receu la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre sainte Eglise  
 Jacq Selormeau prestre de Loratoire

J'ay couru  
 Jean Coulin  
 Pierre Coulin  
 Procureur

L'an de grace 1661 le 21<sup>e</sup> febv. apres les fiançailles et publications des  
 bans faitz par trois Jours de Dimanches consécutifs aux presmes des  
 grandes messes paroissiales de cette paroisse d'Huberville sans  
 aucune opposition. Le jour signe Pierre Duheaulme prestre del'oratoire  
 vicaire de la paroisse J'ay Interrogé Belle suat et Marguerite  
 Daud tous deux de cette paroisse et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de present conjointes de  
 mariage et du consentement de leurs parents et amis dont les noms  
 sont cy apres de vant et en suite l'on a celebré la sainte messe  
 pendant laquelle ilz ont receu la benediction nuptiale  
 selon l'ordre de nostre sainte Eglise

Jacq Selormeau prestre de Loratoire  
 David  
 Jean Coulin

L'an de grace 1661 le 21 Jour de febv. apres les fiançailles et  
 publications des bans faitz par trois Jours de Dimanches  
 consécutifs aux presmes des grandes Messes paroissiales de cette  
 paroisse d'Huberville sans aucune opposition. Le jour signe  
 Pierre Duheaulme prestre del'oratoire vicaire de la paroisse  
 J'ay Interrogé Michel Auury et Marguerite  
 Poliz tous deux de cette paroisse et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de present conjointes de  
 mariage et du consentement de leurs parents et amis dont les noms  
 sont cy apres de vant et en suite l'on a celebré la sainte messe  
 pendant laquelle ilz ont receu la benediction nuptiale selon l'ordre  
 de nostre sainte Eglise

Du heaulme prestre de Loratoire /  
 Jean Auury et Michel Poliz  
 Jacques Jenuin  
 Procureur

L'an de grace 1661 le 21 Jour de febv. apres les fiançailles et publications des  
 bans faitz par trois Jours de Dimanches consécutifs aux presmes des  
 grandes Messes paroissiales de cette paroisse d'Huberville sans aucune  
 opposition. Le jour signe Pierre Duheaulme prestre del'oratoire  
 vicaire de la paroisse J'ay Interrogé Jean Banart et Jeanne Garbot  
 tous deux de cette paroisse et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjointes de mariage  
 et du consentement de leurs parents et amis dont les noms sont  
 cy apres de vant et en suite l'on a celebré la sainte messe pendant  
 laquelle ilz ont receu la benediction nuptiale selon l'ordre de nostre  
 sainte Eglise

Du heaulme prestre de Loratoire /  
 Jean Banart et Jeanne Garbot  
 Pierre Coulin  
 Procureur

L'an de grace 1661 le 16<sup>e</sup> jour de may, apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois jours de dimanches  
 aux presens des grandes Messes paroissiales des parois de  
 Auberville et de Bry sur merne sans aucune opposition  
 entre Thomas foveure parois de Auberville et Genevieve  
 baroy parois de Bry sur merne dont le celebrant a nous deux  
 par monsieur le cur de Bry sieur f. Hyon, docteur de l'Escolle  
 de dat du 13 may 1661, fait icy. Le jour signe Pierre Du  
 Saulme prestre deloratour vicair de la paroisse d'Auberville  
 et Jay Interrogé les Thomas foveure et Genevieve baroy, et  
 leur consentement par moy pris les ay solennellement par  
 paroles de present conjoints de mariage et par  
 paroles de present conjoints de mariage et par  
 et du consentement de Pierre foveure par du Thomas foveure  
 et Jacques parilloz, deloratour vicair de la paroisse d'Auberville  
 qui ne s'entend signez et de suite les a celebré la s<sup>te</sup> messe  
 pendant laquelle ont esté la benediction nuptiale selon  
 l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 J. J. Paullon et Françoise Bodie demeurant  
 Comtehouille

L'an de grace 1661 le 16<sup>e</sup> jour de may apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois jours de dimanches  
 aux presens des grandes Messes des parois de s<sup>te</sup> Nicolas  
 de Champy et d'Auberville sans aucune opposition, entre  
 Louis Champion parois de s<sup>te</sup> Nicolas, et Marie  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté le celebrant de Monsieur  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, le 13 may 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les Guillaume Champion  
 et Marie de s<sup>te</sup> Nicolas, et leur consentement par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 Marcou et Marin  
 Louis Champion  
 Marie de s<sup>te</sup> Nicolas  
 de s<sup>te</sup> Nicolas

L'an de grace 1661 le 30<sup>e</sup> jour de may apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois jours de dimanches  
 aux presens des grandes Messes des parois de s<sup>te</sup> Nicolas  
 d'Auberville sans aucune opposition, entre Gabriel Guillet parois de  
 s<sup>te</sup> Nicolas, et Nicole Cassie de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté  
 le celebrant de Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, le 29 may 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les Gabriel Guillet  
 et Nicole Cassie, et leur consentement par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 J. J. Paullon et Mabelle

L'an de grace 1661 le 11<sup>e</sup> jour de juillet apres les fiancailles et publications  
 des bans faictz par trois jours de dimanches aux presens des grandes Messes  
 paroissiales de s<sup>te</sup> parois sans aucune opposition Le jour signez Pierre Du Saulme  
 prestre deloratour vicair d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Nicole  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté le celebrant de Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, le 11 juillet 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Nicole de s<sup>te</sup> Nicolas, et leur  
 consentement par moy pris les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 Anthoine Couault  
 Michel Gorand

L'an de grace 1661 le 22<sup>e</sup> jour de juillet apres les fiancailles et publications  
 des bans faictz par trois jours de dimanches aux presens des grandes Messes  
 paroissiales de s<sup>te</sup> parois sans aucune opposition Le jour signez Pierre Du Saulme  
 prestre deloratour vicair d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté le celebrant de Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, le 22 juillet 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie de s<sup>te</sup> Nicolas, et leur  
 consentement par moy pris les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 Anthoine Couault  
 Michel Gorand

L'an de grace 1661 le 10<sup>e</sup> jour de juillet apres les fiancailles et publications  
 des bans faictz par trois jours de dimanches aux presens des grandes Messes  
 paroissiales de s<sup>te</sup> parois sans aucune opposition Le jour signez Pierre Du Saulme  
 prestre deloratour vicair d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté le celebrant de Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, le 10 juillet 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie de s<sup>te</sup> Nicolas, et leur  
 consentement par moy pris les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Boudier  
 Claude Pigalle

L'an de grace 1661 le 10<sup>e</sup> jour de juillet apres les fiancailles et publications  
 des bans faictz par trois jours de dimanches aux presens des grandes Messes  
 paroissiales de s<sup>te</sup> parois sans aucune opposition Le jour signez Pierre Du Saulme  
 prestre deloratour vicair d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie  
 de s<sup>te</sup> Nicolas, apres avoir esté le celebrant de Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, le 10 juillet 1661, signez de  
 Le jour signez Pierre Du Saulme prestre deloratour vicair  
 d'Auberville et Jay Interrogé les s<sup>te</sup> Nicolas et Marie de s<sup>te</sup> Nicolas, et leur  
 consentement par moy pris les ay solennellement par paroles de present conjoints de  
 mariage et de present conjoints de mariage et par  
 Monsieur de s<sup>te</sup> Nicolas, et autres de s<sup>te</sup> Nicolas a  
 celebré la s<sup>te</sup> messe pendant laquelle ont esté la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre M<sup>re</sup> s<sup>te</sup> Eglise

Du heaulme prestre deloratour vicair  
 Jean Barroy  
 Guillaume Cingart

L'an de grace 1661 le lundy 3. jour d'octobre, apres que  
 Nicolas Boudier et pasquet freret tous deux de cel parois  
 ont obtenu unedispense de Rome pour se marier ensemble  
 ce quilz n'avoient pu autrement a cause que ledit Boudier  
 auroit eud'unant este parain d'un enfant de l'epousée et  
 de son premier mary, ledite dispense est date du 5. jour d'aoust  
 1661. adu. par la saintete a Monsieur porcher docteur  
 de sorbonne vicegerent de Monsieur l'official de Paris, qui  
 la jugee legitime apres avoir examine les parties qui sont obtenue  
 et de a fait un acte juridique a nous signifié ainsi mandant  
 de obte. ledit acte est date du 13. de septembre 1661. et signé  
 porcher et le day, not. apostolique et c. Son a precede  
 a la celebration dudit mariage par les fiancailles et publications  
 de l'ady dispense et des bans de ley la forme ordree ausquelz  
 eus como personne ne fist oppose. Le jour signe Jan baptiste  
 Le Borgne prestre de loratoire resident a Auberville, ayant  
 charge de Monsieur le curé dudit lieu ay Interrogé lesditz  
 Nicolas Boudier et pasquet freret de l'intention de disposer par  
 la reception des sctz sacraments de confession et communion et  
 leurs consentemens par moy pris les ay solennellement par  
 paroles de present conjointz de mariage et la presence des  
 lemoins et apres avoir et ay fait y ont assisté a la  
 sctz Messe et fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre  
 Meur sctz Eglise / Nre Bapteste / Le Borgne

**Le sage de Jacques Boudier**

L'an de grace 1661 le 14 jour de novembre apres  
 les fiancailles et publications des bans faits par trois jours de  
 dimanche aux premiers des grandes Messes paroissiales de parois  
 d'Auberville et de la cour vicarie sans aucune opposition de  
 Jay ollivier parois de la cour vicarie et magd'laime bonneau de  
 cel parois, apres avoir vu le libere de Monsieur le curé  
 de la cour vicarie de date du 13. de novembre par moi signe Richard  
 de la cour vicarie du heaulme prestre de loratoire vicare de la cour  
 d'Auberville ay Interrogé les susditz Jay ollivier et magd'laime  
 bonneau et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement  
 par paroles de present conjointz de mariage et present et de  
 consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir Jay ollivier  
 d'Auberville, Estienne et nicolas bonneau, le sctz Bonnet et  
 et autres. et ay fait lez a dict la messe et fait ce qui est  
 prescript par l'ordre de nostre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

Maximilian Germet  
 Jehan coumy  
 Aue ollivier

L'an de grace 1662 le lundy 7. Fevrier apres les fiancailles  
 et publications de des bans faits les deux dimanches de l'ady passe ay  
 leglise paroissiale d'Auberville sans aucune opposition, et la dispense  
 de l'ady passe de Monsieur le curé de la cour vicarie de la cour vicarie  
 de Paris signee Rodent, d'icy Jay Martin et Estienne le sctz bonnet  
 deux de cel parois. Le jour signe par du heaulme prestre de loratoire  
 vicare de la parois ay Interrogé les susditz Jay Martin et Estienne  
 le sctz bonnet et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement  
 par paroles de present conjointz de mariage et present et de  
 consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir Jay Martin  
 de la cour vicarie, Estienne et nicolas bonneau, le sctz Bonnet et  
 et autres. et ay fait lez a dict la messe et fait ce qui est  
 prescript par l'ordre de nostre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

Jehan coumy  
 Aue ollivier  
 Du heaulme prestre de loratoire

L'an de grace 1662 le mardi second jour du mois de May apres  
 les fiancailles et publication des bans faits par trois jours de  
 dimanches consecutifs aux premiers des grandes Messes paroissiales  
 de parois d'Auberville et de la cour vicarie sans aucune  
 opposition de Nre Antzoine ollivier parois de la cour vicarie  
 et Marguerite freret de cel parois d'Auberville apres avoir  
 avoir vu le libere de Monsieur le curé de la cour vicarie  
 signe Richard de date du 2. jour de may present mois et ay  
 fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Le jour signe Pierre du heaulme prestre de loratoire vicare  
 de la parois d'Auberville ay Interrogé les susditz Antzoine  
 ollivier et Marguerite freret et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjointz de mariage  
 et present et de consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir  
 Antzoine ollivier de la cour vicarie et autres. et ay fait lez a dict  
 la messe et fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

L'an de grace 1662 le lundy 12. jour de Juin apres les fiancailles  
 et publications des bans faits par trois jours de dimanche consecutifs  
 aux premiers des grandes Messes paroissiales de parois d'Auberville  
 et de la cour vicarie sans aucune opposition de Nre Antzoine  
 ollivier parois de la cour vicarie et Marguerite freret de cel parois  
 d'Auberville apres avoir vu le libere de Monsieur le curé de la cour  
 vicarie signe Richard de date du 2. jour de may present mois et ay  
 fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Le jour signe Pierre du heaulme prestre de loratoire vicare  
 de la parois d'Auberville ay Interrogé les susditz Antzoine  
 ollivier et Marguerite freret et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjointz de mariage  
 et present et de consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir  
 Antzoine ollivier de la cour vicarie et autres. et ay fait lez a dict  
 la messe et fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

L'an de grace 1662 le lundy 12. jour de Juin apres les fiancailles  
 et publications des bans faits par trois jours de dimanche consecutifs  
 aux premiers des grandes Messes paroissiales de parois d'Auberville  
 et de la cour vicarie sans aucune opposition de Nre Antzoine  
 ollivier parois de la cour vicarie et Marguerite freret de cel parois  
 d'Auberville apres avoir vu le libere de Monsieur le curé de la cour  
 vicarie signe Richard de date du 2. jour de may present mois et ay  
 fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Le jour signe Pierre du heaulme prestre de loratoire vicare  
 de la parois d'Auberville ay Interrogé les susditz Antzoine  
 ollivier et Marguerite freret et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjointz de mariage  
 et present et de consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir  
 Antzoine ollivier de la cour vicarie et autres. et ay fait lez a dict  
 la messe et fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

L'an de grace 1662 le 17. jour de Juillet apres les fiancailles et publications des bans  
 faits par trois jours de dimanche consecutifs aux premiers des grandes Messes paroissiales de  
 parois d'Auberville et de la cour vicarie sans aucune opposition de Nre Antzoine  
 ollivier parois de la cour vicarie et Marguerite freret de cel parois  
 d'Auberville apres avoir vu le libere de Monsieur le curé de la cour  
 vicarie signe Richard de date du 2. jour de may present mois et ay  
 fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Le jour signe Pierre du heaulme prestre de loratoire vicare  
 de la parois d'Auberville ay Interrogé les susditz Antzoine  
 ollivier et Marguerite freret et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement par paroles de present conjointz de mariage  
 et present et de consentemens de l'un par l'autre et amis, a sçavoir  
 Antzoine ollivier de la cour vicarie et autres. et ay fait lez a dict  
 la messe et fait ce qui est prescript par l'ordre de Nre sctz Eglise  
 Du heaulme prestre de loratoire

L'an de grace 1662 le lundy 17<sup>e</sup> Jour de Juillet apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux prones des grandes Messes parochiales d'Anbrvilliers  
 sans aucune opposition de sonz Jours de la paroisse  
 par le deloratoire résidant au lieu d'Anbrvilliers ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé Guillemin Bonnet et Nicole  
 Hucquin tous deux de celte paroisse deubment disposés par la réception  
 de sacrementz de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz et  
 mariage et la promesse et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Jay Hucquin Antoine godes fiancé et son  
 et de sonz loy a célébrer la dite Messe pendant laquelle Il ont  
 eue la benediction Nuptiale selon l'ordre de Nre Mere s<sup>te</sup> Eglise  
 par le Prestre de Loratoire  
 J. Baptiste  
 Prestre de Loratoire

L'an de grace 1662 le lundy 24<sup>e</sup> Juillet apres les fiancailles et  
 publications des bans faictz par trois Jours de dimanches consécutifs aux prones des  
 grandes Messes parochiales d'Anbrvilliers et de St Martin  
 sans aucune opposition de sonz Jours de la paroisse  
 par le deloratoire résidant au lieu d'Anbrvilliers ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé  
 les fiancés deubment disposés par la réception  
 de sacrementz de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz et  
 mariage et la promesse et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Jay Hucquin Antoine godes fiancé et son  
 et de sonz loy a célébrer la dite Messe pendant laquelle Il ont  
 eue la benediction Nuptiale selon l'ordre de Nre Mere s<sup>te</sup> Eglise  
 par le Prestre de Loratoire  
 Jean Fran. Bat Prestre de Lorat

L'an de grace 1662 le lundy 24<sup>e</sup> Juillet apres les fiancailles et publications  
 des bans faictz par trois Jours de dimanches consécutifs aux prones des grandes  
 Messes parochiales de St Martin et d'Anbrvilliers sans oppositions  
 de sonz Jours de la paroisse par le deloratoire résidant au lieu d'Anbrvilliers  
 ayant charge de Monsieur le curé de la paroisse ay Interrogé  
 les fiancés deubment disposés par la réception  
 de sacrementz de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz et  
 mariage et la promesse et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Paul auvery Christophe bonneau Laurent poisson  
 et autres et de sonz loy a célébrer la dite Messe pendant laquelle Il ont  
 eue la benediction Nuptiale selon l'ordre de Nre Mere s<sup>te</sup> Eglise  
 par le Prestre de Loratoire  
 Jean Fran. Bat Prestre de Lorat

L'an de grace 1662 le lundy 24<sup>e</sup> Juillet apres les fiancailles et  
 publications des bans faictz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux prones des grandes Messes parochiales d'Anbrvilliers et de  
 St Laurent les fiancés sans oppositions de sonz Jours de la paroisse  
 par le deloratoire résidant au lieu d'Anbrvilliers ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé  
 les fiancés deubment disposés par la réception  
 de sacrementz de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz et  
 mariage et la promesse et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Alexandre grainval et autres  
 deubment disposés par la réception  
 de sacrementz de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz et  
 mariage et la promesse et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Jean Le Magnin prestre de Loratoire

L'an de grace 1662 le 21<sup>e</sup> Jour d'August apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois Jours de dimanches  
 consécutifs aux prones des grandes Messes parochiales de  
 cete paroisse d'Anbrvilliers et de St Marcel et St Denis  
 sans opposition entre Jan hystar paroisien du St Marcel  
 et Marie balin de cete paroisse come il paroit par le  
 Certificat de Monsieur le vicare de St Marcel en date du  
 20. aoust pnt. Mais signe Gaspar Amaury. Le Jour signe prestre  
 Du heaulme prestre de loratoire vicare d'Anbrvilliers ay  
 Interrogé les fiancés deubment disposés par les  
 sacrementz de confession et communion et leurs consentemens  
 par moy pris les ay solennellement par paroles de fait conjointz  
 et du mariage et du consentement de leurs parents  
 et amis a sçavoir Jan hystar. prestre balin Nicolas  
 et autres sous signe et en suite lon a celebré

192  
 Il y a promesse de Mariage entre visles de  
 Caruoin Escuyer & Marie Bidaut fille  
 de defunt Jean Bidault vivant Escuyer &  
 de Magdeleine Baudet ses Peres & Mere.  
 tous deux de cete paroisse.

Je certifie q<sup>ue</sup> la dite promesse de mariage a esté  
 publiée au prône pour la premiere fois Alla grande  
 Messe parochiale du Jour de la Nativité N. Dame fait  
 A Jun le 14<sup>e</sup> 7<sup>e</sup> 1662  
 J. C. de St Nicolas de  
 dispensatur supra duobus bannis  
 J. Tamachon  
 permitto venerabili Rectori parochiali ecclesie S<sup>ta</sup> Mariae

disposés par moy pris les ay solennellement par paroles de  
 fait conjointz et du mariage et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir borge artois, Noël fuquie  
 Gille, et Jan Hoste, Nicolas fourmis et autres, et de sonz loy  
 a célébrer la dite Messe pendant laquelle Il ont eue la  
 benediction Nuptiale selon l'ordre de Nre Mere s<sup>te</sup> Eglise  
 par le Prestre de Loratoire  
 Celle solle  
 J. C. de St Nicolas de

L'an de grace 1662 apres avoir veu le Certificat  
 de la publication des bans  
 de Monsieur le curé de St Germain de Loratoire  
 qui

L'an de grace 1662 le lundy 17<sup>e</sup> Jour de Juillet apres les fiancailles  
 et publications des bans faitz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux presnes des grandes messes parrochiales de cete paroisse d'Auberville  
 sans aucune opposition de son signeur le sieur de la Bourgne  
 prestre deloratoire resident au lieu d'Auberville ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé Guillaume Bonnet et Nicole  
 Hucquin tous deux de cete paroisse d'Auberville de presnes par la thesion de  
 luy parant de confession et communion et leurs consentemens par moy  
 pris les ay solennellement par paroles de pres conjointz de  
 mariage et la presne et du consentement de leurs parents  
 et amis, a sçavoir Jay Hucquin Antoine godel-franc-bonnet et autres  
 et ay fait la messe pendant laquelle luy ont esté faite la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre Seigneur et de son Eglise

Loco des Vestes Vulgo Nuptiati matrimonium inter partes  
 supradictas celebrare in forma Ecclesie consuetata. Datum  
 Parisiis anno et die predictis. Et testor S<sup>r</sup>. Nicolas  
 per verba de futuro in Ecclesia  
 nota iam contractum  
 S. J.

In presence  
 de  
 M<sup>rs</sup> de la Bourgne  
 M<sup>rs</sup> de la Roche  
 M<sup>rs</sup> de la Roche  
 M<sup>rs</sup> de la Roche

Des bans faitz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux presnes des grandes messes parrochiales de cete paroisse d'Auberville  
 sans aucune opposition de son signeur le sieur de la Bourgne  
 prestre deloratoire resident au lieu d'Auberville ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé Nicolas Jacques et Marie artus de cete paroisse  
 d'Auberville de presnes par la thesion de luy parant de confession et communion  
 et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement par paroles  
 de pres conjointz de mariage et la presne et du consentement de leurs  
 parents et amis, a sçavoir Paul artus Christophe Bernou l'aveugle poisson  
 et autres et ay fait la messe pendant laquelle luy ont esté faite la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre Seigneur et de son Eglise

Jean franc. Bal Prest. de Lorat.

L'an de grace 1662 le lundy 17<sup>e</sup> aoust apres les fiancailles et  
 publications des bans faitz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux presnes des grandes messes parrochiales d'Auberville et de  
 St Laurent les Paris sans opposition de son signeur le sieur de la Bourgne  
 prestre deloratoire resident au lieu d'Auberville ayant charge de Monsieur  
 le curé de la paroisse ay Interrogé les susditz Nicolas Jacques et Marie artus de cete  
 paroisse d'Auberville de presnes par la thesion de luy parant de confession et communion  
 et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement par paroles  
 de pres conjointz de mariage et la presne et du consentement de leurs  
 parents et amis, a sçavoir Paul artus Christophe Bernou l'aveugle poisson  
 et autres et ay fait la messe pendant laquelle luy ont esté faite la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre Seigneur et de son Eglise

Jean Le Magnin prestre de Loratoire

L'an de grace 1662 le 21<sup>e</sup> Jour d'Aoust apres les fiancailles  
 et publications des bans faitz par trois Jours de dimanches  
 consécutifs aux presnes des grandes messes parrochiales de  
 cete paroisse d'Auberville et de St Marcel de St Denis  
 sans opposition entre Jan bratar paroisien d'uy St Marcel  
 et Marie balin de cete paroisse come il devoit par le  
 Certificat de Monsieur le vicare de St Marcel en date du  
 20. aoust pnt. Moins signe Gaspar Amaury. Le Jour signe prestre  
 Du heaulme prestre deloratoire vicare d'Auberville ay  
 Interrogé luy bratar et balin de presnes par les  
 sacremens de confession et communion et leurs consentemens  
 par moy pris les ay solennellement par paroles de pres conjointz  
 de mariage en presne et du consentement de leurs parents  
 et amis a sçavoir Jan bratar. prestre balin Nicolas  
 pingart et autres souz signez et en suite lon a celebré  
 la dite messe pendant laquelle luy ont esté faite la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre Seigneur et de son Eglise

Du heaulme prestre deloratoire  
 Pingart  
 michel Larond

L'an de grace 1662 le lundy 28. Aoust apres les fiancailles et  
 publication des bans faitz par trois Jours de dimanches consécutifs  
 aux presnes des grandes messes parrochiales de cete paroisse d'Auberville  
 de St prestre et de St Denis sans opposition entre Nicolas Jacques  
 paroisien d'uy St prestre et Marie artus de cete paroisse  
 apres avoir esté le Certificat de Monsieur le curé d'uy St prestre  
 et daté du 27. aoust pnt moins ay signe Bazin Le Jour signe  
 prestre Du heaulme prestre deloratoire vicare d'Auberville ay  
 Interrogé les susditz Nicolas Jacques et Marie artus de cete  
 paroisse d'Auberville de presnes par la thesion de luy parant de confession et communion  
 et leurs consentemens par moy pris les ay solennellement par paroles  
 de pres conjointz de mariage et la presne et du consentement de leurs  
 parents et amis, a sçavoir George artus, Noel Jacques  
 Grille, et Jan Hoste, Nicolas fourmis, et autres, et ay fait  
 la dite messe pendant laquelle luy ont esté faite la benediction  
 nuptiale selon l'ordre de nostre Seigneur et de son Eglise

Du heaulme prestre deloratoire  
 Celle d'olle  
 Georges artus

L'an de grace 1662 apres avoir esté le Certificat  
 de Monsieur le curé de St Germain de Loratoire  
 qui



L'an de grace 1662 le lundy 18. septembre a prez  
 avoir vû le Certificat de la publication du Ban  
 du futur mariage de entre Clément de burche  
 escuyer, Conseiller et Secrétaire du Roy et couronne  
 de France de la paroisse de St Germain de loxvois  
 come Il parost par le Certificat de Monsieur le Curé  
 de la paroisse en date du 16. septembre au presnt signe  
 Colombet Donnant pouvoir a moy Curé de la paroisse  
 de Paris de fiancé et Marié ledit futur Clément de  
 burche avec Damoiselle Jane Marin de la paroisse  
 de l'Espital Royal de quinze vingts de Paris ou lon a  
 fait aussi la publication du Ban du mariage sans  
 opposition: et pour les deux autres bans, la dispense et  
 a este donnée par Monsieur Carton vicairé general  
 de l'Evangelical de Paris le 15. septembre au presnt signe  
 Carton et Hoyer Secrétaire et successeur par Monsieur  
 constant vicairé general de grand Annonciation de France  
 en date du 16. septembre au presnt signe Claude Luygne  
 de l'ouffran vicairé general de c. cela supposé le jour  
 signe Claude poncey supérieur de l'oratoire de Notre Dame  
 des vertus et Curé de l'abbé millier ay Interrogé les susd  
 Clément de burche Esmyer et Damoiselle Jane Marin  
 deubment disposer par la reception des s. sacrements de confession  
 et communion et leurs consentiments par moy prieur et ay  
 solennellement par paroles de present conjointz et mariage  
 et presence et du consentement de leurs parents et amis  
 dont les noms sont cy dessous et de suite la messe et fait  
 la s. Messe pendant laquelle Il ont été lue les benedictions  
 nuptiales selon l'ordre de Notre Dame de l'eglise  
 Matin Bueche poncey Curé

L'an de grace 1662 le vendredi 22. septembre a prez  
 avoir vû le Certificat de Monsieur le Curé de St Nicolas  
 du Chardonnet de Paris signe fret, en date du 17. septem  
 bro presté moi et ay, qui certifie avoir fiancé, et publié les bans  
 a la grande Messe paroissiale du St Nicolas le dimanche  
 17. sept. sans opposition du futur mariage entre Gilles de  
 Carvois Esmyer et Marie Bidault tous deux de la paroisse  
 auquel le futur a donné pouvoir par le Certificat de sa main  
 a Notre Dame des vertus, moyennant la dispense des deux  
 autres bans, qui leur a esté aussi donnée par Monsieur  
 et amoges luy des grand vicaires de l'Annonciation et de l'Espital  
 de Paris le 15. septembre au presnt signe Carton  
 de l'Evangelical de Paris le 15. septembre au presnt signe  
 Carton et Hoyer Secrétaire et successeur par Monsieur  
 constant vicairé general de grand Annonciation de France  
 en date du 16. septembre au presnt signe Claude Luygne  
 de l'ouffran vicairé general de c. cela supposé le jour  
 signe Claude poncey supérieur de l'oratoire de Notre Dame  
 des vertus et Curé de l'abbé millier ay Interrogé les susd  
 Gilles de Carvois Esmyer et Marie Bidault de confession  
 et communion et leurs consentiments par moy prieur et ay  
 solennellement par paroles de present conjointz et mariage  
 et presence et du consentement de leurs parents et amis  
 dont les noms sont cy dessous et de suite la messe et fait  
 la s. Messe pendant laquelle Il ont été lue les benedictions  
 nuptiales selon l'ordre de Notre Dame de l'eglise  
 Matin Bueche poncey Curé

Marie Bidault

L'an de grace 1662 le mardy 24. octobre a prez les fiancailles  
 et publication des bans par deux jours de dimanche et un de  
 a savoir le 18. 21. et 22. du present mois aux presnes des grand  
 Messes paroissiales de cete paroisse de l'abbé millier sans opposition  
 Je souz signe p. du heaulme prestre de l'oratoire vicairé de  
 la paroisse ay Interrogé Denis Evemar et Anne gaudrelot  
 tous deux de cete paroisse deubment disposer par la reception des  
 s. sacrements de confession et communion et leurs consentiments par  
 moy prieur et ay solennellement par paroles de present conjointz et mariage  
 et presence et du consentement de leurs parents et amis dont les noms sont  
 cy dessous et de suite la messe et fait la s. Messe pendant laquelle  
 qui est presnt par moy prestre de l'eglise le non des benedictions  
 nuptiales selon l'ordre de Notre Dame de l'eglise  
 Du heaulme prestre de l'oratoire vicairé

Ceberet  
 Du heaulme prestre de l'oratoire vicairé

L'an de grace 1663 le lundy 15. Jour de Janvier a prez  
 les fiancailles et publications des bans par trois jours de  
 dimanches aux presnes des grand Messes  
 paroissiales de cete paroisse de l'abbé millier sans opposition  
 Je souz signe p. du heaulme prestre de l'oratoire vicairé  
 de ladicte paroisse ay Interrogé Anthoine boucault  
 et Marguerite aymée tous deux de cete paroisse deubment  
 disposer par la reception des s. sacrements de confession  
 et communion et leurs consentiments par moy prieur et ay  
 solennellement par paroles de present conjointz et mariage  
 et presence et du consentement de leurs parents et amis  
 a savoir Nicolas boucault, Jan boucault prestre prestre  
 Guillaume blancheteau et autres. en suite lon a esté lue  
 la s. Messe et fait selon l'ordre de Notre Dame de l'eglise  
 Du heaulme prestre de l'oratoire vicairé

Jean boucault  
 Maximilian Gemi  
 Claude Voguer

L'an de grace 1663 le lundy 22. Janvier a prez les fiancailles  
 et publications des bans par trois jours de dimanche aux presnes des  
 grand Messes paroissiales de cete paroisse de l'abbé millier sans opposition  
 Je souz signe p. du heaulme prestre de l'oratoire vicairé de  
 ladicte paroisse ay Interrogé Jean Jacquar et Anne boudier  
 tous deux de cete paroisse deubment disposer par la reception des  
 s. sacrements de confession et communion et leurs consentiments par  
 moy prieur et ay solennellement par paroles de present conjointz et mariage  
 et presence et du consentement de leurs parents et amis  
 a savoir prestre Jacquar, Mat Hurry boudier, Geste p. le boudier  
 et autres et de suite la messe et fait la s. Messe pendant  
 laquelle Il ont été lue les benedictions nuptiales selon l'ordre de  
 Notre Dame de l'eglise  
 Du heaulme prestre de l'oratoire

Jacquar  
 Boudier

L'an de grace 1663 le lundy 23. avril apres la publication des bans  
 faits par trois jours de dimanche consécutifs sans opposition aux promes  
 des grandes messes des paroisses d'Abbeville et de St Pierre de St Denis  
 comme il paroit par le testificat de Monsieur le Curé d'Abbeville du 22.  
 du 22. avril fut mois signe parin outre Jan Vouffrau pasteur de  
 et Thomas Digard de cette paroisse. Le jour d'après Pierre Dubaulme  
 pasteur de la paroisse d'Abbeville ay Juré les susdits par la  
 Jan Vouffrau et Thomas Digard de ce par la  
 description des St. Sacraments de confession et communion et leurs consécutifs  
 par moy pris les ay solennellement conjoints de mariage et preséna  
 de du consistant de leurs parents et amis a sçavoir Pierre Vouffrau  
 Nicolas Lymoy noel Vouffrau et autres, ay fait les a rebour la messe  
 et fait les loies de <sup>le fiançailles et</sup> Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

L'an de grace 1663 le lundy 23 avril apres les fiançailles et  
 publication des bans faits par trois jours de dimanche consécutifs  
 aux promes des grandes messes des paroisses d'Abbeville et de  
 St Jacques de Valenciennes ay fait d'après sans opposition outre  
 Bastien Boutheux de la paroisse et Anne Bonneau de celle de  
 nous ay testificat de Monsieur le Curé  
 de la paroisse de St Jacques du 22.  
 du 22. avril fut mois. Le jour signe Pierre Dubaulme pasteur de la  
 d'Abbeville ay Juré les susdits Bastien Boutheux et  
 Anne Bonneau de ce par la description des St. Sacraments de  
 confession et communion, et leurs consécutifs par moy pris les ay  
 solennellement conjoints de mariage et preséna de du consistant de leurs  
 parents et amis dont les noms sont cy après sçavoir, ay fait  
 la messe pendant laquelle ont été la benediction nuptiale selon  
 loies de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Estienne Bonneau  
 Michel & Colet

L'an de grace 1663 le lundy 23 avril apres les fiançailles et  
 publication des bans par trois jours de dimanche consécutifs aux  
 promes des grandes messes des paroisses de St Christophe d'Abbeville  
 de St Martin de Valenciennes sans opposition comme il paroit par le  
 testificat de Monsieur le Curé de St Martin du 22. avril fut mois  
 d'après sans opposition. Le jour signe Pierre Dubaulme pasteur de la  
 d'Abbeville ay Juré les susdits Belle portier et Anne Gue. De ce par  
 la description des St. Sacraments de confession et communion  
 et leurs consécutifs par moy pris les ay solennellement conjoints  
 de mariage et preséna de du consistant de leurs parents et amis  
 dont les noms sont cy après sçavoir, ay fait les a rebour la  
 messe pendant laquelle ont été la benediction nuptiale selon  
 loies de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Belle portier  
 Portier  
 Portier

L'an de grace 1663 le lundy 23. Juy apres les fiançailles et publication  
 des bans par trois jours de dimanche consécutifs aux promes des grandes messes  
 paroisses de St Pierre de St Denis sans opposition, outre Jan Vouffrau et  
 Thomas Digard de cette paroisse, et son signeur Pierre Dubaulme pasteur de la  
 d'Abbeville ay Juré les susdits Jan Vouffrau et Thomas Digard de ce par la  
 description des St. Sacraments de confession et communion, et leurs  
 consécutifs par moy pris les ay solennellement conjoints de mariage et preséna  
 de du consistant de leurs parents et amis a sçavoir Pierre Vouffrau  
 Nicolas Lymoy noel Vouffrau et autres, ay fait les a rebour la messe  
 et fait les loies de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Du heaulme pasteur de la paroisse vicain  
 Vie d'ore 24 juy 1663  
 Du four

L'an de grace 1663 le lundy 26. Juy apres la publication  
 des bans faits par trois jours de dimanche consécutifs sans opposition,  
 aux promes des grandes messes paroisses de St Christophe d'Abbeville  
 de St Pierre de St Denis sans opposition, outre Jan Vouffrau et  
 Thomas Digard de cette paroisse, et son signeur Pierre Dubaulme pasteur de la  
 d'Abbeville ay Juré les susdits Jan Vouffrau et Thomas Digard de ce par la  
 description des St. Sacraments de confession et communion, et leurs  
 consécutifs par moy pris les ay solennellement conjoints de mariage et preséna  
 de du consistant de leurs parents et amis dont les noms sont cy après  
 sçavoir, ay fait les a rebour la messe pendant laquelle ont été la  
 benediction nuptiale selon loies de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Jan Vouffrau  
 Thomas Digard  
 Pierre Dubaulme

L'an de grace 1663 apres les fiançailles et publication des bans faits  
 par trois jours de dimanche consécutifs aux promes des grandes messes  
 des paroisses de St Christophe d'Abbeville et de St Martin de Valenciennes  
 sans opposition outre Jacques Pepin de la paroisse de St Christophe  
 et Anne Bonneau de celle de St Martin, sans opposition, se que nous avons redoublé par le testificat  
 de Monsieur le Curé de St Christophe du 8.  
 du 8. Juy fut mois. Le jour signe Pierre Dubaulme pasteur  
 de la paroisse d'Abbeville ay Juré les susdits Jacques  
 Pepin et Anne Bonneau, et leurs consécutifs par moy pris les ay  
 solennellement conjoints de mariage et preséna de du consistant  
 de leurs parents et amis dont les noms sont cy après sçavoir, ay fait  
 la messe pendant laquelle ont été la benediction  
 nuptiale selon loies de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Cuicolas de Camp de  
 Nicolas Carde  
 Jeanne

L'an de grace 1663 le lundy 26. Juy apres les  
 fiançailles et publications des bans faits par trois jours de dimanche  
 consécutifs aux promes des grandes messes de la paroisse d'Abbeville  
 sans opposition outre Michel Mesnil et Marie Hibel de la  
 paroisse de St Pierre de St Denis sans opposition, outre Jan Vouffrau et  
 Thomas Digard de cette paroisse, et son signeur Pierre Dubaulme pasteur de la  
 d'Abbeville ay Juré les susdits Michel Mesnil et Marie Hibel de ce par la  
 description des St. Sacraments de confession et communion, et leurs  
 consécutifs par moy pris les ay solennellement conjoints de  
 mariage et preséna de du consistant de leurs parents et amis dont  
 les noms sont cy après sçavoir, ay fait les a rebour la messe  
 pendant laquelle ont été la benediction nuptiale selon loies  
 de nostre Seigneur. Du heaulme pasteur de la paroisse vicain

Marie Hibel  
 Francois le Bouc  
 Marie Hibel

L'an de grace 1663 le mardi 17 Jour de Juillet apres avoir... et publiés les bans par trois Jours de dimanche... et par trois Jours de dimanche... et par trois Jours de dimanche...

De la Court de M. le Chancelier... Pierre Relin... Mauget

L'an de grace 1663 le mardi 7 Jour d'Aoust apres les fiançailles et publications des bans... et par trois Jours de dimanche sans opposition...

M. le Curé de la paroisse de... M. le Curé de la paroisse de...

Lain car... Juvier... Caudouyn

quill... David

Barbier

L'an de grace 1663 le mardi 21 Jour d'Aoust apres les fiançailles et publications des bans par trois Jours de dimanche... et par trois Jours de dimanche...

M. le Curé de la paroisse de...

L'an de grace 1663 le lundy 27 du mois d'Aoust apres les fiançailles et publications des bans par trois Jours de dimanche... et par trois Jours de dimanche...

Jean Le magnier... M. le Curé de la paroisse de...

M. le Curé de la paroisse de... M. le Curé de la paroisse de...

L'an de grace 1663 le lundy 10 Septembre apres les fiançailles et publications des bans par trois Jours de dimanche... et par trois Jours de dimanche...

denie Le boue... Jean Haran



L'an de grace 1664 le lundy Vierziesme Jour de fev<sup>r</sup>  
 apres les publications des bans faictz par trois jours de  
 dimanchez aux presens des grandes Messes paroissiales de nos  
 paroisz sans opposition de Mr. Christofle Bourde et Marguerite  
 tout deux nulle tous deux de sepparer de leur signe Pierre  
 Duheulme prestre de l'oratoire et vicair de l'eglise ay Interroge  
 les susditz Bourde et Toutouille de bndict desposz par les  
 ff. sacrementz de confession et comunioy et leurs consentemens par  
 moy pris les ay solennellement par paroles de present conjointz  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir

Uheulme prestre de l'oratoire

L'an de grace 1664 le lundy Vierziesme Jour de fev<sup>r</sup>  
 apres les fiancailles et publications des bans faictz par trois jours de  
 dimanchez constants sans opposition aux presens des grandes  
 Messes paroissiales de nos paroisz entre Jacques piquolet et Jean  
 Bourjon tous deux de ceste paroisz, le jour signe Pierre  
 Duheulme prestre de l'oratoire vicair de l'eglise ay Interroge  
 les susditz Bourde et Toutouille de bndict desposz par les  
 ff. sacrementz de confession et comunioy et leurs consentemens par  
 moy pris les ay solennellement par paroles de present conjointz  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir  
 de mariage ay la presens de leurs parents et amis asavoir

Coiffon Guill' Biquolet

L'an de grace 1664 le 26<sup>e</sup> Jour de fevrier apres  
 les fiancailles et publications des bans faictz par trois jours  
 de dimanchez constants aux presens des grandes Messes paroissiales  
 de ceste paroisz d'Auberville entre fount et Jeanne Aury  
 tous deux de ceste paroisz sans opposition. le jour signe Pierre  
 Duheulme prestre de l'oratoire vicair de l'eglise ay Interroge  
 les susditz fount et Aury de bndict desposz par la reception  
 des ff. sacrementz de confession et comunioy et leurs consentemens  
 par moy pris les ay solennellement par paroles de present  
 conjointz de mariage ay la presens de Christofle Bourde,  
 Nicolas Bourdeau, Michel Monjoye Claude qui sont

et autres de suite loy a eue la sde Messe pendant laquelle  
 de nosse Mee prestre de l'eglise  
 Duheulme prestre de l'oratoire

Commoau Michel Monjoye  
 Nicolas Bourdeau

L'an de grace 1664 le 5<sup>e</sup> Jour d'Avril apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois jours de dimanchez constants  
 aux presens des grandes Messes paroissiales de nos paroisz d'Auberville  
 entre francois Commoau et Catherine Bourde tous deux de nos  
 paroisz sans opposition. le jour signe Pierre Duheulme prestre  
 de l'oratoire vicair de l'eglise ay Interroge les susditz Commoau  
 et Bourde de bndict desposz par la reception des ff. sacrementz de  
 confession et comunioy et leurs consentemens par moy pris  
 les ay solennellement conjointz de mariage ay la presens de

et du Constable de l'eglise paroy et amis asavoir de bndict  
 Bourdeau, Christofle Bourde et autres sur signe de suite  
 on a eue la sde Messe pendant laquelle Il ont eue la  
 benediction nuptiale selon l'ordre de nostre mere sde Eglise  
 Duheulme prestre de l'oratoire

Martin Bourdeau  
 Bourde Commoau  
 Jean vic

L'an de grace 1664 le lundy 30<sup>e</sup> Jour de Juin apres les  
 fiancailles et publications des bans faictz par trois jours de dimanchez  
 constants aux presens des grandes Messes paroissiales de nos paroisz  
 sans opposition entre Georges Cheval et Marie le Non tous deux de nos paroisz  
 le jour signe Pierre Duheulme prestre de l'oratoire vicair de l'eglise ay  
 Interroge les susditz Cheval et le Non de bndict desposz par la reception  
 des ff. sacrementz de confession et comunioy et leurs consentemens par  
 moy pris les ay solennellement par paroles de present conjointz de mariage  
 ay la presens de du Constable de l'eglise paroy et amis, asavoir  
 Guillaume fureux mere de lay Marie le Non, Guillaume et Toussaint piquolet  
 Jean Bourdeau Jean Haran, et autres sur signe de suite loy a eue la  
 sde Messe pendant laquelle Il ont eue la benediction nuptiale selon  
 l'ordre de nostre mere sde Eglise Duheulme prestre de l'oratoire

Poquet  
 Jean Bourde  
 Jean Bourdeau  
 vic approbati de dieu

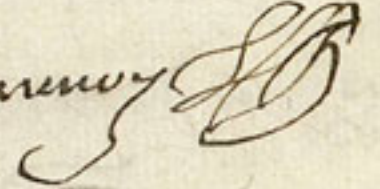
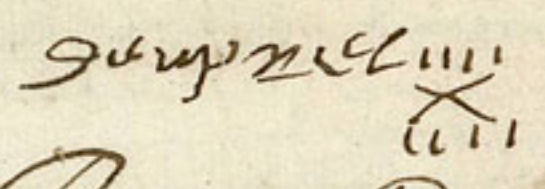
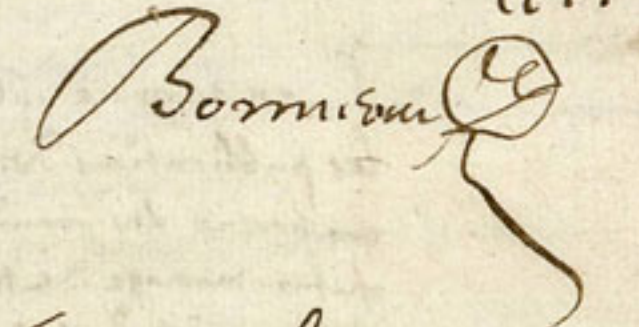
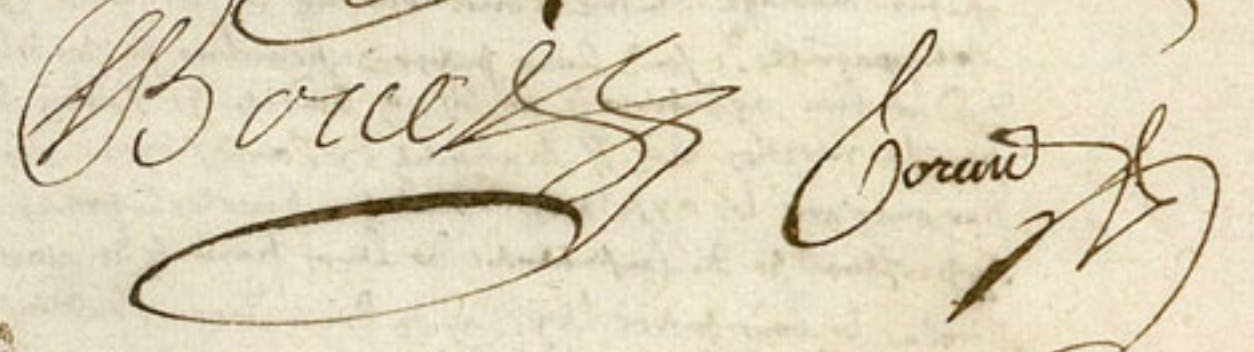
L'an de grace 1664 le lundy 7<sup>e</sup> Juillet apres les fiancailles  
 et publications des bans faictz par trois jours de dimanchez  
 constants aux presens des grandes Messes paroissiales de nos paroisz  
 sans opposition entre Michel Troiet et Marguerite Barre mar  
 tous deux de nos paroisz, le jour signe Pierre Duheulme prestre  
 de l'oratoire vicair de l'eglise ay Interroge les susditz Michel  
 et Troiet de bndict desposz par la reception des ff. sacrementz de  
 confession et comunioy et leurs consentemens par moy pris les ay  
 solennellement par paroles de present conjointz de mariage ay la presens  
 de Jacques Marre, Nicolas Troiet, Pierre Bourde, Pierre Baillet et autres  
 sur signe de suite Il ont eue la benediction nuptiale selon  
 pendant la messe selon l'ordre de nostre mere sde Eglise

Duheulme prestre de l'oratoire  
 Michel Troiet  
 Antoine Leraillon  
 Jean Jacquemart

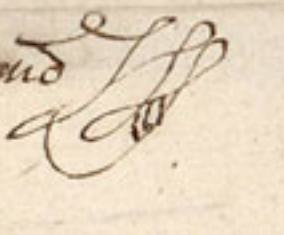

L'an de grace 1664 le lundy 18<sup>e</sup> Jour du mois d'Avril  
 apres les fiancailles et publications des bans faictz par trois jours  
 de dimanchez constants aux presens des grandes Messes paroissiales  
 de nos paroisz sans opposition entre Thomas Fouquier et Marguerite  
 Barre tous deux de nos paroisz, le jour signe Pierre Duheulme prestre  
 grand Archidiaque de l'eglise cathedrale de Nantes ay Interroge les susditz  
 a presens dans l'eglise cathedrale de nos paroisz, ayant la  
 permission de Monsieur le Curé de nos paroisz ay Interroge les susditz  
 Fouquier et Barre de bndict desposz par la reception des ff. sacrementz



L'an de grace 1665. le lundy 15. Juny apres les fiancailles  
 et publications des bans faits par trois Messes paroissiales de  
 constructifs aux promes des grandes Messes paroissiales de  
 paroisse d'Aubrevilliers sans aucune opposition et dans  
 d'au... d'au... tous deux de... paroisse de son  
 signe... Duheaulme prestre de l'oratoire et vicaire  
 ay Interroge les susdicts d'au... et Auury Dubuis  
 deposer par la reception des... confession et  
 communi... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis... Auury  
 Claude Grimpe... Bill... et autres... la  
 messe pendant laquelle... l'ordre de  
 Duheaulme prestre de l'oratoire

Leon auury  surprenel   
 Luy... Bormieu   
 Bourcy Couard 


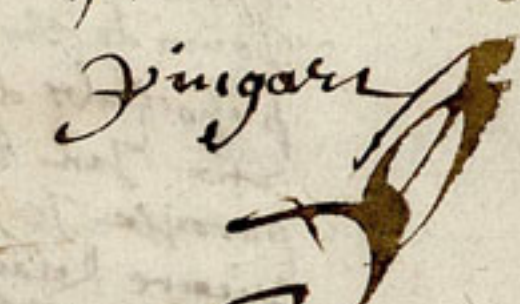
L'an de grace 1665 le Mardy 30. Juny apres les fiancailles faites  
 et publications des bans faits par trois Messes paroissiales de  
 constructifs aux promes des grandes Messes paroissiales de  
 et aussi dans l'eglise de... sans opposition...  
 de... paroisse d'au... d'au...  
 signe... Duheaulme prestre de l'oratoire et vicaire  
 ay Interroge les susdicts... et...  
 par la... de confession... et  
 confession... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis...  
 Louis... Caron... Bourguignon  
 et autres... la messe pendant laquelle...  
 l'ordre de... l'eglise

Duheaulme prestre de l'oratoire  
 Luy... Michot gocond   
 Luy... L'eglise 


L'an de grace 1665 le Mardy 30. Juny apres les fiancailles  
 et publications des bans faits aux promes des grandes Messes paroissiales  
 par trois... constructifs sans opposition dans...  
 de... paroisse d'au...  
 signe... Duheaulme prestre de l'oratoire  
 ay Interroge les susdicts...  
 par la... de confession... et  
 confession... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis...  
 Claude... Bourguignon  
 et autres... la messe pendant laquelle...  
 l'ordre de... l'eglise

Duheaulme prestre de l'oratoire

L'an de grace 1665 le lundy 13. Jour de Juillet apres  
 les fiancailles et les publications des bans faits par trois  
 jours de dimanche constructifs aux promes des grandes  
 Messes paroissiales de cete paroisse sans aucune opposition  
 entre... l'eglise...  
 de cete paroisse. Le jour... Duheaulme prestre  
 de l'oratoire vicaire... ay Interroge  
 les susdicts... confession et  
 communi... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis...  
 Toussaint poquet... Christophe...  
 au... la messe pendant laquelle...  
 l'ordre de... l'eglise

Duheaulme Coureau  Jurgan   
 prestre de l'oratoire

L'an de grace 1665 le lundy 20. Jour de Juillet apres  
 les fiancailles et publications des bans faits par trois jours  
 de dimanche constructifs aux promes des grandes Messes paroissiales de  
 cete paroisse sans aucune opposition...  
 Claude... paroisse...  
 Th... ay Interroge les susdicts...  
 et... de confession... et  
 confession... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis...  
 Louis... Bourguignon  
 et autres... la messe pendant laquelle...  
 l'ordre de... l'eglise

Thorentier... Caron   
 Luy... Bourguignon   
 Claude godoy   
 Caron  Bourguignon 

L'an de grace 1665 le mardy 21. Juillet apres les fiancailles et les  
 publications des bans faits par trois jours de dimanche constructifs aux  
 promes des grandes Messes paroissiales de cete paroisse sans opposition  
 entre... l'eglise...  
 de cete paroisse. Le jour... Duheaulme prestre de l'oratoire vicaire  
 ay Interroge les susdicts...  
 par la... de confession... et  
 confession... par moy prestre... ay solennellement  
 par paroles de present conjoints... mariage de la present et  
 du... de leurs parents et amis...  
 Claude... Bourguignon  
 et autres... la messe pendant laquelle...  
 l'ordre de... l'eglise

Duheaulme prestre de l'oratoire  
 Luy... Bourguignon   
 Claude Coquard   
 marichal









An de grace mil six cens soixante six le douzieme juillet mil six  
 cens soixante six apres les fiancailles et les publications des bans faits en  
 cette paroyse d'Auberuilles par trois diuers jours et dimanches selon  
 l'ordinaire aux prières des grandes messes paroissiales sans aucune  
 opposition entre Jan Grimpre fils de sen Louis Grimpre et de  
 defuncte Marye <sup>de Boudier</sup> ses pere et mere d'une part et  
 Janne Guillemin fille de pierre Guillemin et de Nicole Rouffel  
 ses pere et mere d'autre part tous de cette paroyse. Jay presigne  
 D. De Roges presbre de Lovatoire faisant les fonctions curiales  
 dans cette paroyse et Christophe Auberuilles, couffeur aujour  
 d'interroge les susdits contractans lequel Jay trouve d'unement  
 disposé par la reception des M. sacremens de confession et  
 communion, et ayant pris leurs consentemens mutuels, se les  
 ay solennellement et par paroles de put conjoints en mariage en  
 presence d'un consentement de leurs parens et amis, seigner  
 P. Bonhomme, beaufrere de dit. Louis Grimpre, par. Et Alexandre  
 Grimpre son frere, Pierre Grimpre son oncle, Et Pierre Guillemin  
 Pere de ladite Epouse Et Noél Rousseau oncle et epouse on  
 celebre la 1<sup>e</sup> messe pendant laquelle il ont receu le benediction  
 nuptiale selon l'ordre de mesd. meses <sup>de l'Eglise</sup>.

P. de Roges presbre de Lovatoire  
 Pierre Guillemin qui a declare  
 ne scauoir écrire.  
 Noél Rousseau qui a declare  
 ne scauoir écrire.  
 Alexandre Grimpre qui ne scauoir écrire.  
 J. de M. J. de C. J. de S.

L'an de grace mil six cens soixante six le six  
 desidies septembre apres les fiancailles et  
 publications de bans faits en cette paroyse d'Auberuilles  
 par trois diuers jours et dimanches selon l'ordinaire  
 sans aucun opposition entre Paul amary fils  
 de Jan amary et de Marie Boudier sa femme  
 et Marie Boudier fille de Louis et de Marie  
 Catherine Louise sa femme d'Alexandre amary  
 d'autre part tous de cette paroyse. Jay  
 presigne par. de Lovatoire d'un des  
 jours de la mai. Jay de l'autre apres  
 un autre. Le dit. contrat de mariage  
 a deuenue disposé par la reception des sacremens  
 de confession et communion et a eue presigne  
 un consentement mutuel de les ay solennellement  
 par paroles de put conjoints et mariage et  
 seigner a du consentement de leurs parens et  
 amis Guillaume et Paul amary ou l'un de  
 Aradaun qui ont declare ne scauoir signer et  
 Guillaume Claude amary Louis et Bon  
 que de l'autre Epouse Jay amary son beaufrere  
 et Jacques Le Cou. son oncle.

Jan Dury presbre de Lovatoire  
 Boule  
 Guill. et Claude amary  
 J. de M. J. de C. J. de S.

L'an et jour que d'office apres les fiancailles  
 et publications de bans faits en cette paroyse  
 d'Auberuilles par trois jours et dimanches selon  
 l'ordinaire sans aucun opposition entre  
 fille de Pierre et de Marie et de Bonnet son pere  
 unie, et de Laurence amary fille de  
 Jean amary et de Claude Ma. Th. de

31  
 d'autre part tous de cette paroyse Jay presigne  
 par. de Lovatoire d'un des  
 jours de la mai. Jay de l'autre apres  
 un autre. Le dit. contrat de mariage  
 a deuenue disposé par la reception des sacremens  
 de confession et communion et a eue presigne  
 un consentement mutuel de les ay solennellement  
 par paroles de put conjoints et mariage et  
 seigner a du consentement de leurs parens et  
 amis Guillaume et Paul amary ou l'un de  
 Aradaun qui ont declare ne scauoir signer et  
 Guillaume Claude amary Louis et Bon  
 que de l'autre Epouse Jay amary son beaufrere  
 et Jacques Le Cou. son oncle.  
 Jan Dury presbre de Lovatoire

L'an de grace mil six cens soixante six le vingt et septieme septembre  
 apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette paroyse  
 d'Auberuilles par trois diuers jours et dimanches selon l'ordinaire aux prières  
 des grandes messes paroissiales sans aucune opposition entre Jan amary  
 de son Philippe Lotot fils de Jan Lotot et Marie Boudier sa femme  
 d'une part et Claude Lotot fille de Jan Lotot et de Marie  
 Souvreau sa pere et mere d'autre part tous de cette paroyse.  
 Jay presigne par. de Lovatoire d'un des  
 jours de la mai. Jay de l'autre apres  
 un autre. Le dit. contrat de mariage  
 a deuenue disposé par la reception des sacremens  
 de confession et communion et a eue presigne  
 un consentement mutuel de les ay solennellement  
 par paroles de put conjoints et mariage et  
 seigner a du consentement de leurs parens et  
 amis Jan Lotot pere de l'epouse, Et Guillaume Boudier son oncle, Jan  
 Lifer pere de l'epouse, Pierre Boudier son beaufrere, son Boudier autre  
 son beaufrere.  
 D. De Roges presbre de Lovatoire.  
 Marque de Jan Lotot qui dit ne scauoir écrire.  
 Guillaume Boudier  
 Jan Lifer qui dit ne scauoir écrire.  
 Jan Boudier qui ne scauoir écrire.  
 Pierre Boudier qui ne scauoir écrire.

L'an de grace mil six cens soixante six le Lundy vingt septieme jour de  
 septembre apres auoir eu la permission de Monsieur le Sieur de l'Archeueque  
 de Sens signee de l'Archeueque de Sens et de Monsieur de la Roche  
 garde du Corps de Monsieur le Duc de Bourgogne, Marguerite Pasquier  
 defuncte Nidier Paquier et de Nicole Caudier de la paroyse de l'Archeueque de Sens  
 apres auoir eu l'assistance de Monsieur le Sieur de la Rocheueque de Sens  
 signee de l'Archeueque de Sens et de Monsieur de la Rocheueque de Sens  
 le grandcurier de Monsieur de la Rocheueque de Sens signee et les dites parties  
 ayant este pres signees en cette paroyse Jay presigne par. de Lovatoire  
 de Lovatoire faisant les fonctions curiales en cette paroyse d'Auberuilles  
 et interroge les susdits Bernard et Paquier, et leur consentement par moy  
 pris les ay solennellement et par paroles de put conjoints en mariage en presence de  
 temoigns, dont les noms sont cy pres descrits. La 1<sup>e</sup> messe a este celebre, pendant  
 laquelle ils ont receu la benediction nuptiale selon l'ordre de mesd. meses de l'Eglise.  
 Les noms des temoigns sont Mr. Nicolas Genais procureur au Chastellet de  
 Paris, Jan Berrin Marechal de vin demourant a Paris, Mr. Francois de  
 Paris, Jan Bourgeois de Paris, tous parens et amis dudit Epouse. Et Mad. Barbe  
 Bailly belle mere de l'epouse, Janne Claude Paquier sa sœur, Anne Caudier sa  
 tante, Marg. de Bezancon sa cousine, Et en suite on a celebre la 1<sup>e</sup> messe pendant  
 laquelle, ils ont receu la benediction nuptiale selon l'ordre de mesd. meses de  
 l'Eglise. D. De Roges presbre de Lovatoire.

A. De R. P.  
 Caudier  
 Marie H. Barbe Bailly  
 Jeanne Odry Pasquier  
 Marguerite de Bezancon

Septembre 1607.  
 L'an de grace 1607 apres la publication des bans & fiancailles ce 12<sup>me</sup> septembre Je soussigné curé par qui ray marie Jean pilloux de la paroisse de St Marcel de St Denis aux francs Bourgeois de cette paroisse avec les accoutumés en présence des parois & de deux témoins soussignés, a fait de quoy la maitte a été celebrée a la benediction ben a été deumo' selon l'usage de l'Église par le prestre de l'oratoire Curé de cette paroisse d'Amberuillets dit Nostr' Curé de cette paroisse.

Ayugé Bonneau & p'sent le futur par son frere de Guilmar Bonneau de la main au sea par signés  
 Breuot & Bonneau

L'an de grace mil six cens soixante sept le vingt sixieme Septembre apres les fiancailles & les publications des bans faits en cette paroisse d'Amberuillets par trois diuers jours & dimanches selon l'ordinaire aux prones des grandes messes paroissiales sans aucune opposition entre Christophe Bonneau de cette paroisse fils de feu Michel Bonneau & de Marguerite Bonneau de Mass fille de feu Pierre de Mass & de Anne Berte le curé par qui prestre & Marie d'une part & Marie le Bone aussy de cette paroisse fille de feu Antoine le Bone & de Denise le Bone ses per & mere d'autre part Jay soussigné prestre de l'oratoire & vicair en cette susdite paroisse confesse avoir interrogé les susdits contractans, lesquels Jay trouvez capables & deuenement disposer par la reception des sacrements de confession & de communion, et ayent pris leurs consentemens mutuels, & les ay solennellement & par paroles de prestre conjoints en mariage, en presene & du consentement de leurs peres & amis soussignés, en presene & du consentement de leurs peres & amis soussignés, Jean & Louis Cousin germains de l'Espouse, Nicolas Cousin de l'Espouse, Antoine Thomassin, tous Cousins germains, Et Estienne de Mass frere de l'Espouse, Et l'homme du Port Beaugare de l'Espouse, Christophe Bonneau son beaufrere, Et l'homme du Port Beaugare de l'Espouse, & en suite on a celebré la messe pendant laquelle il ont receuz la benediction nuptiale, selon l'ordre de nostre mere l'Église.

Dr. De Rogge prestre de l'oratoire & vicair.  
 Marque de Nicolas Cormeau  
 Cormeau  
 Claude pingare

Nicolas Bonneau Cormeau  
 Michel goraud

220  
 L'an de grace mil six cens soixante sept le dix septieme Octobre apres les fiancailles & les publications des bans faits en cette paroisse par trois diuers jours & dimanches selon l'ordinaire aux prones des grandes messes paroissiales sans aucune opposition entre Gilles Bordier de cette paroisse fils de feu Michel Bordier & de Marguerite Bordier son épouse. Ses per & mere d'une part: Et Denise Bordier aussy de cette paroisse fille de Gilles Bordier & de Isabelle le Bone ses per & mere d'autre part. Je soussigné prestre de l'oratoire vicair de cette paroisse d'Amberuillets confesse avoir interrogé les susdits contractans, lesquels Jay trouvez capables, & deuenement disposer par la reception des sacrements de confession & de communion, et ayent pris leurs consentemens mutuels, & les ay solennellement & par paroles de prestre conjoints en mariage, en presene & du consentement de leurs peres & amis soussignés, Claude Bordier son Oncle de l'Espouse, Toussaint Bordier aussy son Oncle, Jean Robert Bordier ses freres, Gilles Bordier pere de l'Espouse, Gilles Bordier son frere, Toussaint le Bone & Toussaint Brimpre ses beaux freres, & en suite on a celebré la messe pendant laquelle il ont receuz la benediction nuptiale, selon l'ordre de nostre mere l'Église.

Dr. De Rogge prestre de l'oratoire.  
 Paul Bordier  
 Gilles Bordier  
 Gilles Bordier

L'an de grace mil six cens soixante sept le dix septieme Octobre apres les fiancailles & les publications des bans faits en cette Église paroissiale par trois diuers jours & dimanches selon l'ordinaire aux prones des grandes messes paroissiales sans aucune opposition, entre Salomon Guibourg & Marguerite le Bone de cette paroisse & fille de deffuncts Salomon Guibourg & Marguerite Benoit ses per & mere d'une part: Et Marie le Bone aussy de cette paroisse, fille de deffuncts Henry le Bone & de Marie Perrier sa mere d'autre part. Je soussigné prestre de l'oratoire & vicair de cette paroisse d'Amberuillets confesse avoir interrogé les susdits contractans, lesquels Jay trouvez capables, & deuenement disposer par la reception des sacrements de confession & de communion, et ayent pris leurs consentemens mutuels, & les ay solennellement & par paroles de prestre conjoints en mariage, en presene & du consentement de leurs peres & amis soussignés, Marie Lieste veuve de l'Espouse, Guibourg sa Nièce, Antoine le Bone frere de l'Espouse, Marguerite le Bone sa sœur, Nicole Poite sa tante, & Guillaume le Bone son cousin, & en suite on a celebré la messe pendant laquelle il ont receuz la benediction nuptiale, selon l'ordre de nostre mere l'Église.

Dr. De Rogge prestre de l'oratoire.  
 Marie Lieste  
 Antoine le Bone  
 Jean Daily

L'an de grace mil six cens soixante sept le dix septieme Octobre apres les fiancailles & les publications des bans faits en cette Église paroissiale par trois diuers jours & dimanches selon l'ordinaire aux prones des grandes messes paroissiales sans aucune opposition, entre Nicolas Blancheteau de cette paroisse fils de deffuncts Jean Blancheteau & de Marguerite Brimprel ses per & mere d'une part: Et Marguerite Hardy de cette paroisse fille de Pierre le fort & de Marguerite Hardy ses per & mere d'autre part. Je soussigné prestre de l'oratoire & vicair de cette paroisse, confesse avoir interrogé les susdits contractans, lesquels Jay trouvez capables & deuenement disposer par la reception des sacrements de confession & de communion, et ayent pris leurs consentemens mutuels, & les ay solennellement & par paroles de prestre conjoints en mariage, en presene & du consentement de leurs peres & amis soussignés, Jacques & Guillaume Blancheteau Oncles de l'Espouse, Christophe Brimprel aussy son Oncle, Pierre le fort pere de l'Espouse, Nicolas le fort & Guillaume le fort ses Oncles. Et en suite on a celebré la messe pendant laquelle il ont receuz la benediction nuptiale selon l'ordre de nostre mere l'Église.

Dr. De Rogge prestre de l'oratoire.  
 Jean Blancheteau  
 Jean le fort  
 Jean le fort



L'an de grace mil six cent soixante huit le vingt sixieme jour de Janvier apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale...

Maximilien Gemi, Laurent Poquet, Cathérine Boucault, Marie d'autre part, Le Soudigne...

L'an de grace mil six cent soixante huit le sixieme jour de fevrier apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale...

Estienne Martin, Charles Bailliet, Nicolas Bailliet, Nicolas Bailliet...

L'an de grace mil six cent soixante huit le vingt troisieme jour du mois de Mars apres les fiancailles et les publications des bans faits...

Louis Beaudeau, Claude Beaudeau, Bordier...

L'an de grace mil six cent soixante huit le neuvieme jour de Juillet apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale...

Salomon Guibourg, Sebastien Goussu, adit Jean Goussu...

L'an de grace mil six cent soixante huit le quinze jour de fevrier apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale...

Antoine Leclercq, Jean de Montreuil, Jean de Montreuil...

L'an de grace mil six cent soixante huit le vingt septieme jour du mois d'Aoust apres les fiancailles et les publications des bans faits...

Claude Bordier, Denis Le Bouc, Gilles Bordier, Bordier...

L'an de grace mil six cent soixante huit le dixieme jour du mois de septembre apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition entre Claude Boudier ses pere et mere d'une part et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'autre part, sejourne presne de l'Oratoire vicairie de la susdite paroisie d'Auberailles confesse et avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars prescedent de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars pere de l'epoux, Gilain le Cendre son beaufrere, Nicolas le Moine pere de l'Espouse, Sebastien Marchais son oncle, Nicolas Cellier ancien Marguillier Cousin de l'Epoux, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise.

D. De Rogge vicairie. / Nicolas Lemoine  
 Gilain Le gendre // Guillaume Lemoine

Marguillier de Marseilles  
 Marseilles

L'an de grace mil six cent soixante huit le dix septiesme jour du mois de septembre apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition, entre Florent de grace de cette paroisie, fils de noel de grace et de marie Landry ses peres et meres d'une part et marie poquet aussi de cette paroisie fille de Guillaume poquet et Jeanne aniele ses peres et meres d'autre part se soubsigner prestres de l'Oratoire de la maison de nosre dame des roches, nomme pour faire mariage, par les P. Prevost superieur et curé de la dite paroisie d'Auberailles confesse avoir interroge les susdits contractans lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Florent de grace et Jeanne aniele de grace et de marie Landry de grace, quillains poquet et Jeanne aniele de grace, de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de nostre mere J. Eglise. / Courtin prestre de l'Oratoire.

poquet // Robier

MAR

L'an de grace mil six cent soixante huit le vingt quatrieme jour du mois de septembre apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition entre Claude Boudier ses pere et mere d'une part et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'autre part, sejourne presne de l'Oratoire vicairie de la susdite paroisie d'Auberailles confesse et avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars prescedent de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars pere de l'epoux, Gilain le Cendre son beaufrere, Nicolas le Moine pere de l'Espouse, Sebastien Marchais son oncle, Nicolas Cellier ancien Marguillier Cousin de l'Epoux, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise. / D. De Rogge vicairie.

Marque de Guill' le Moine  
 Marque de Jean Marchais // Boudier  
 Rogge // Cornouan

L'an de grace mil six cent soixante huit le premier jour d'octobre apres les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition entre Claude Boudier de cette paroisie fille de Pierre Boudier et de Catherine Boudier ses pere et mere d'une part et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'autre part, sejourne presne de l'Oratoire vicairie de la susdite paroisie d'Auberailles confesse et avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars prescedent de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars pere de l'epoux, Gilain le Cendre son beaufrere, Nicolas le Moine pere de l'Espouse, Sebastien Marchais son oncle, Nicolas Cellier ancien Marguillier Cousin de l'Epoux, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise. / D. De Rogge vicairie.

D. De Rogge vicairie  
 Pierre Boudier  
 Marque de Jean Bapteme

Christophe Boudier  
 L'an de grace mil six cent soixante huit le troisieme jour du mois d'octobre apres avoir veu les permissions de Messieurs les Evêques de Metz et de Nancy signées le Prouve et l'Abbé autheurisés par Monsieur de la Bornevicière grandvicar de Messieurs les Archevêques de Paris, pour marier et pour le mariage de deffuncte Saine Landry de cette paroisie de St Christophe de Paris fille de deffuncts Francois Searin et de deffuncte Marie du Mont ses pere et mere d'une part et de deffuncte Marie de la paroisie de St Christophe de Paris fille de Pierre Marillat et de Francoise Gollart ses pere et mere d'autre part, sejourne apres avoir veu et examiné les certificats de leurs bans publiez en leurs susdites paroisies, se soubsigner prestre de l'Oratoire vicairie de la paroisie d'Auberailles, confesse avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de present hier au soir au consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de present hier au soir conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Nicolas Searin, amis de l'epoux, Pierre Marillat Bourgeois de Paris pere de l'Espouse, Francois Gollart la mere, Anne Marillat la sœur de l'Espouse, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise. / D. De Rogge vicairie.

Marillat  
 L'an de grace mil six cent soixante huit le quatrieme jour d'octobre apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition, entre Denis Lamin de cette paroisie, fils de Gilles Lamin et de deffuncte Marie Ohy ses pere et mere d'une part et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'autre part, sejourne presne de l'Oratoire vicairie de la susdite paroisie d'Auberailles confesse et avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars prescedent de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars pere de l'epoux, Gilain le Cendre son beaufrere, Nicolas le Moine pere de l'Espouse, Sebastien Marchais son oncle, Nicolas Cellier ancien Marguillier Cousin de l'Epoux, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise. / D. De Rogge vicairie.

Marie Boudier  
 L'an de grace mil six cent soixante huit le douzieme jour de novembre apres les fiancailles et les publications des bans faits en cette Eglise paroisiale St Christophe d'Auberailles par trois differents jours de dimanches consécutifs aux presnes des grands messes paroisiales sans aucune opposition entre Gilles Mevil de cette paroisie, fils de deffuncts Jean Mevil et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'une part et de deffuncte Saine Landry ses pere et mere d'autre part, sejourne presne de l'Oratoire vicairie de la susdite paroisie d'Auberailles confesse et avoir interroge les susdits contractans, lesquels ay vourue capables et deuenement disposes par la reception des sacrements de confession et communion, et ayant pris leur consentement mutuel, les ay solemnellement et par paroles de pnt conjoints en mariage en presence de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars prescedent de leurs parens et amis soubsigner Jacques et Etienne de Mars pere de l'epoux, Gilain le Cendre son beaufrere, Nicolas le Moine pere de l'Espouse, Sebastien Marchais son oncle, Nicolas Cellier ancien Marguillier Cousin de l'Epoux, Esquite de quoy on a celebre la messe et ont veu la benediction nuptiale selon l'ordre de Nostre Mere J. Eglise. / D. De Rogge vicairie.

Legou  
 Cornouan

